



# BULLETIN FÉDÉRAL

DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

---

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANGERS – PAYS DE LA LOIRE

samedi 7 et dimanche 8 décembre 2019

**À vélo tout est plus beau !**

N° 151 bis

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

12, rue Louis Bertrand - CS 80045 - 94207 Ivry-sur-Seine Cedex - Tél. 01 56 20 88 88 - CCP Paris 3921 44Z - Site Internet : [www.ffvelo.fr](http://www.ffvelo.fr)  
Reconnue d'utilité publique depuis le 30/10/1978 / Agréée du ministère du Tourisme depuis le 28/06/1991 / Agréée du ministère des Sports depuis le 30/11/1964  
Délégation par l'État pour l'activité « Cyclotourisme » depuis le 04/04/2006

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME**  
samedi 7 et dimanche 8 décembre 2019 – Angers – Maine-et-Loire – Pays de la Loire

**Le présent bulletin tient lieu de convocation.**

## **SAMEDI 7 DÉCEMBRE 2019**

**08 h 00** Vérification des pouvoirs

**08 h 45** Accueil des congressistes

**09 h 00** Ouverture de l'Assemblée générale par la présidente de la Fédération Martine CANO

- Allocutions d'accueil des personnalités départementales et régionales
- Présentation du rapport moral : Martine Cano
- Présentation des résolutions

**10 h 00** Les Finances (Jean-Marie Brousse)

- Bilan comptable du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019
- Projet de budget du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021
- Rapport des commissaires aux comptes
- Rapport des censeurs aux comptes
- Réponses aux questions sur le rapport financier et le projet de budget

**11 h 00** Pause

**11 h 20** L'assurance : le contrat 2020 (Cabinet Gomis & Garrigues – Denis Vitel)

**12 h 00** Évolution vers une fédération 3.0 (Claude Robillard et le groupe Transition numérique)

**12 h 30** Repas

**14 h 00** Travail en 2 ateliers sur les thèmes :

- Sécurité : comment décliner la politique sécuritaire jusque dans nos clubs (Denis Vitel)
- Numérique : nos outils actuels et leurs utilisations par les structures (Yves Bigel)

**16 h 30** Pause

**17 h 15** Vél'Europe et Tour cyclotouriste international (Jacky Brosseau)

**17 h 30** Prix Pierre Roques – Concours photo (Martine Cano)

**17 h 50** Résultat des votes

**18 h 10** Club des Cent cols (Bernard Giraudeau)

**18 h 30** Échange avec les congressistes

**19 h 00** Verre de l'amitié

**19 h 30** Fin de la journée

## **DIMANCHE 8 DÉCEMBRE 2019**

**08 h 30** Rappel des manifestations à label fédéral 2020

- Les concentrations (Ghislaine Charton)
- Les Vertes Tout-Terrain (Claude Robillard)
- Les Cyclomontagnardes (Jean-Jacques Pech)

**09 h 15** Grandes manifestations 2020

- Semaine fédérale 2020 à Valognes (Manche)
- Semaine jeunes 2020 à Vesoul (Haute-Saône)

**09 h 45** Challenge de France (Jean-Marie Rogez)

**10 h 10** Échanges avec la salle

**10 h 40** Pause

**11 h 20** Récompenses fédérales

**12 h 10** Remerciements

**12 h 30** Repas

# SOMMAIRE

<b>RAPPORT MORAL</b> • Martine Cano, présidente fédérale	4
<b>RAPPORT D'ACTIVITÉS</b> • Christian Proponet, secrétaire général	5
<b>RAPPORT DE LA DIRECTRICE TECHNIQUE NATIONALE</b> • Isabelle Gautheron	6
<b>SÉCURITÉ</b> • Denis Vituel	8
<b>VAE</b> • Denis Vituel	9
<b>TECHNIQUE</b> • Denis Vituel	9
<b>COMMUNICATION NUMÉRIQUE</b> • Yves Bigel	9
<b>REVUE FÉDÉRALE « CYCLOTOURISME »</b> • Michel Savarin, rédacteur en chef	11
<b>VÉLO TOUT-TERRAIN</b> • Claude Robillard	11
<b>FORMATION</b> • Claude Robillard	12
<b>BREVETS SPORTIFS &amp; OUTILS NUMÉRIQUES</b> • Jean-Philippe Battu	13
<b>DÉVELOPPEMENT DURABLE</b> • Christian Proponet	13
<b>ADMINISTRATIVE, JURIDIQUE ET ASSURANCES</b> • Dominique Lamouller	14
<b>ACCUEIL POUR TOUS</b> • Sylvie Forzani	16
<b>COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE</b> • Dominique Lamouller	17
<b>RAPPORT POUR LES QUATRE VENTS - CENTRE NATURE</b> • Dominique Lamouller	18
<b>RELATION AVEC LES STRUCTURES</b> • Jean-Marie Brousse	19
<b>TOURISME</b> • Béatrice Barrière	19
<b>CYCLOMONTAGNARDES ET GRANDS RAIDS</b> • Jean-Jacques Pech	20
<b>COMMISSION MÉDICALE</b> • Dr Yves Yau	20
<b>GRANDES MANIFESTATIONS ET BREVETS TOURISMES 2019</b> • Ghislaine Charton	21
<b>SEMAINE FÉDÉRALE ET TOUR CYCLOTOURISTE</b> • Jacky Brosseau	23
<b>ACTIVITÉS JEUNES</b> Commission Écoles de cyclotourisme et Accueil jeunes - Marie-Françoise Desbrousses	24
<b>CULTURE, ÉTHIQUE ET PATRIMOINE</b> • Martine Cano	24
<b>CONSEIL DISCIPLINAIRE DE PREMIÈRE INSTANCE ET COMMISSION ÉLECTORALE</b> • Jean-Claude Loire	25
<b>CONSEIL DISCIPLINAIRE D'APPEL</b> • Monique Loride	25

## REMERCIEMENTS

Le Comité directeur de la Fédération française de cyclotourisme tient à remercier très sincèrement notre ministère de tutelle ainsi que celles et ceux qui nous permettent de progresser et d'avancer sans relâche pour le bien de la Fédération, entre autres :

- le ministère des Sports qui soutient d'année en année les actions fédérales ;
- le ministère de la Transition écologique ;
- le ministère de l'Économie et des finances ;
- le Comité national olympique et sportif français ;
- l'ensemble des partenaires publics et privés ;
- tous les responsables des structures décentralisées de la Fédération, ainsi que nos clubs ;
- l'équipe technique nationale et sa Directrice ;
- tous les éducateurs bénévoles engagés ;
- les personnels du siège fédéral et des « Quatre vents » ;
- les élus fédéraux et les membres des diverses commissions ;
- toutes celles et ceux qui, de près ou de loin, contribuent à faciliter le développement du cyclotourisme.

## RAPPORT MORAL

› *Martine CANO, présidente fédérale*

L'année qui se termine a été chargée en événements multiples qui montrent la vitalité de nos associations et le dévouement de leurs dirigeants.

La sécurité est plus que jamais au cœur de nos préoccupations. Cette année a été particulièrement meurtrière sur les routes, et hélas on a constaté à plusieurs reprises des délits de fuite de la part des chauffards, ce qui rend ces drames encore plus insupportables. La Fédération va se porter partie civile ; cela ne fera certes pas revenir les victimes mais il est nécessaire d'attirer l'attention des responsables de la sécurité routière, de tous les usagers et des médias. Une intervention lors du JT de 13h de France 2 a constitué une vitrine de nos actions en matière de sécurité et d'éducation routière, mais nous sommes conscients que cela ne suffit pas. Les contacts continuent avec la Direction de la sécurité routière. Les démarches entreprises dans le cadre du « *Savoir rouler à vélo* » porteront leurs fruits et déjà on constate une demande croissante de la part des communes et collectivités. Cela est à mettre en parallèle avec le développement de l'usage croissant du vélo dans le paysage urbain.

Parallèlement, nous nous devons de poursuivre nos efforts de formation et de pédagogie, développer le sens de la responsabilité parmi nos adhérents qui, parfois, sous l'influence de l'effet de masse, oublient les règles élémentaires de bonne conduite.

Nous restons fragiles, sans carrosserie ; mais un cycliste, même contrevenant, ne renverse pas une voiture ; l'inverse, hélas... Et ce n'est pas parce que nous n'avons que deux roues que nous sommes des demi-usagers par rapport aux automobilistes que nous sommes aussi, à d'autres moments.

L'accueil dans nos clubs demeure une volonté forte. La chute relativement importante des dernières années a été enrayée mais la dynamique de progression n'est pas encore enclenchée partout.

À côté de nombreux clubs qui se diversifient, accueillent des

nouveaux, qu'ils soient enfants ou seniors, des associations disparaissent faute de repreneurs. Chaque club, chaque structure se doit de penser à l'avenir en accompagnant ceux qui prendront la relève : certes, franchir le pas et devenir dirigeant peut quelquefois faire peur. Mais dédramatisons. Nous disposons aujourd'hui de bien plus de facilités matérielles que nos aînés n'en ont jamais eues. La différence réside essentiellement dans le surcroît de réglementation qui alourdit chaque année les tâches alors que notre désir premier est d'être sur le vélo. N'oublions pas les formations spécifiques prévues pour les dirigeants mais pas toujours bien connues et l'indispensable transmission, le passage de témoin de l'ancien au nouveau dirigeant. Peu à peu, nous nous sommes ouverts aux nouvelles technologies : elles ne remplacent pas et ne remplacent jamais les relations humaines, elles ne diminuent pas le travail, elles génèrent d'autres tâches ce qui fait que notre flux d'activités a nettement augmenté au cours des 20 dernières années. Les développements numériques envisagés aujourd'hui vont se poursuivre inexorablement et auront, bien au-delà des fédérations, un impact dans notre société. À nous de choisir si nous restons passifs et rapidement « déconnectés » ou si nous cherchons à trouver notre place dans ce nouvel environnement par une « transition numérique » en douceur et avec nos clubs. Les jeunes générations qui ont grandi avec l'avènement de ces technologies seront plus à l'aise que nous pour les utiliser et les faire évoluer ; ils fourmillent d'idées. Cela contribuera également à faire venir ces générations à la conscience environnementale affirmée, avides de bien-être, de sport et de santé.

Nos jeunes cyclotouristes ont montré cette année encore qu'ils savaient être très actifs, entre autres à l'occasion du Paris-Brest-Paris des jeunes. Je remercie notre Directrice technique nationale et l'ensemble des cadres techniques pour leur investissement en faveur des activités dédiées aux jeunes. Je souhaite que ces activités, non seulement perdurent mais se développent, particulièrement pour la tranche des « grands jeunes », ou jeunes adultes, encore trop souvent sous-représentés malgré le dévouement de tous les éducateurs.

Les contacts institutionnels sont souvent une affaire de patience ; il arrive que les résultats ne se concrétisent pas dans l'immédiat mais garder ces contacts sont importants. Bien entendu nous participons aux réunions des ministères des Sports, de la Santé, de l'Éducation, des Transports ; à celles du CNOSF ; la Fédération échange régulièrement avec d'autres fédérations, affinitaires, telles que Ufolep, FSGT et celles qui sont membres du groupement ID ORIZON, plate-forme d'échanges. Nous sommes en relation, entre autres, avec l'UCPA, la Fédération nationale des Parcs naturels régionaux, avec Vélo et Territoires, le Club des villes et territoires cyclables et d'autres associations ou fédérations nationales. Seule ombre au tableau, les relations avec la FFC ne sont pas celles que nous aurions souhaitées malgré une entrevue cordiale en 2018.

Les contraintes budgétaires, amorcées ces dernières années, n'ont pas disparu. La mise en place de l'Agence nationale du sport, les nouvelles règles d'attribution des aides de l'État, donnent encore davantage de travail aux bénévoles. Nous associerons les représentants des structures au nouveau fonctionnement qui nous est imposé.

Nous ne pouvons continuer à travailler ensemble que grâce à nos fonds propres, c'est à dire aux cotisations de nos adhérents. Ces contributions ont connu des hausses limitées, cela correspond à de nouveaux services pour nos adhérents et c'est dans cet esprit que nous continuerons. Notre seul objectif doit rester de faciliter le développement et l'adhésion de nouveaux venus, cela passe par de nouveaux services, tant humains que numériques et traditionnels, ce qui nécessite bien évidemment des financements.

La gestion de notre Fédération reste à la fois saine et rigoureuse grâce au bon travail de notre trésorier et de notre comptable que je remercie.

Le bénévolat est toujours bien vivant, il constitue notre force et est garant de notre indépendance.

Nos spécificités - le lien entre sport, santé, sécurité, culture – constituent notre originalité et l'unicité de notre Fédération.

Les relations avec les Historiens du cycle, avec les artisans constructeurs, la publication de notre revue, toujours trop méconnue en interne mais admirée et enviée par d'autres, les relations avec le musée d'Art et d'Industrie de Saint-Étienne, le développement de notre centre des Quatre vents, les contacts avec les partenaires étrangers via l'UECT, le Vél'Europe, l'Euro P'N, la Semaine fédérale et internationale de cyclotourisme à Cognac, la Maxi-Verte VTT en Loire-Atlantique, l'organisation de Paris-Brest-Paris et les voyages proposés par la commission Tourisme : tous ces aspects viennent enrichir nos activités et doivent permettre à chacun de trouver une activité à sa mesure, qu'elle soit dans sa commune, son département ou au-delà de nos frontières.

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui, à tous les niveaux, club, département, région, commission, font vivre notre mouvement grâce à leur dévouement, leur abnégation et leur passion.

Vous trouverez dans les pages suivantes le rapport des différentes commissions. Les membres du Comité directeur et le personnel du siège fédéral sont à votre service pour vous aider et vous conseiller dans vos actions. Nous ne pourrions avancer qu'ensemble.

Je vous souhaite un bon congrès qui, par son organisation, contribue au développement de notre Fédération.

## RAPPORT D'ACTIVITÉS

› *Christian PROPONET, secrétaire général*

La période en cours a vu le Comité directeur fédéral composé de 19 membres se réunir à cinq reprises et organiser l'assemblée générale fédérale ordinaire et extraordinaire, à Boulazac (24).

Les commissions fédérales se sont réunies, physiquement et téléphoniquement, afin de travailler sur les projets fédéraux au bénéfice du cyclotourisme et les chargés de missions ont parfaitement accompli les tâches dont ils avaient la charge.

Le Comité directeur a enregistré 3 démissions en décembre 2018 et en janvier 2019. Que ces trois conseillers, Jacques Vagner, Élisabeth Picaut et Carmen Burgos soient remerciés pour leur implication au sein de la Fédération. Des élections auront lieu à l'assemblée générale prochaine pour pourvoir à leur remplacement.

### ■ EFFECTIFS ET LICENCES

AU 30/09	2015	2016	2017	2018	2019
Effectifs	122 793	120 582	118 168	115 435	114 961
Dont femmes clubs	20 137 (16,92%)	19 985 (17,04%)	19 507 (16,96%)	19 216 (17,11%)	19 035 (17,09%)
Dont jeunes -25 ans	9 676 (8,13%)	11 493 (9,80%)	9 574 (8,32%)	8 376 (7,46%)	8 671 (7,78%)
Dont abonnés à la revue	11 911 (10,01%)	11 376 (9,70%)	10 520 (9,15%)	9 698 (8,63%)	8 715 (7,82%)

Les effectifs de la Fédération ont baissé de 6,38 % entre 2015 et 2019. La baisse enregistrée est prise très au sérieux et les actions décidées par le Comité directeur ont pour but d'inverser la tendance, inversion qui ne pourra être significative avant quelques années, le temps que les mesures produisent leurs effets. Les mesures prises ces années passées seront analysées pour redéfinir un projet fédéral dans le cadre de la nouvelle olympiade pour encore mieux implanter la Fédération dans le troisième millénaire.

C'est avec le soutien et la reprise de ces actions par les clubs et ses structures que la Fédération se remettra sur le chemin d'une nouvelle croissance. À moins que la baisse, qui affecte de nombreuses fédérations soit structurelle et que le modèle associatif ait atteint ses limites laissant la place à une organisation à inventer, issue de l'ère du numérique !

La part de femmes reste stable en pourcentage, autour de 17%. Les actions poursuivies par les structures suite à « Toutes à Vélo - Strasbourg 2016 » ont peut-être, à minima, évité une baisse de la gente féminine. En tout état de cause, l'opération « Toute à Toulouse de 2020 » devra intégrer des actions volontaristes au cours de la prochaine mandature.

Les jeunes de moins de 25 ans ont frôlé la barre des 10 % au 30 septembre 2016. Pour franchir celle-ci, des actions sont proposées aux structures via les commissions Formation et Jeunesse. Les résultats ne sont pas encore là et la réécriture des objectifs sera incontournable.

La revue *Cyclotourisme*, avec moins de 8 % d'abonnés, a entrepris une modernisation tant dans la présentation que dans le contenu ; modernisation saluée par tous, mais qui ne se traduit pas dans les faits. Il faut un véritable relais des structures pour la populariser auprès des licenciés. Nous avons décidé de mettre en place prochainement une version numérique accessible à tous.

Au 30/09 LICENCES	2018		2019	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%
Vélo Balade	10 457	9,06 %	9 449	8,22 %
Vélo Rando	92 131	79,81 %	95 756	83,29 %
Vélo Sport	12 847	11,13 %	9 756	8,49 %
<b>Total</b>	<b>115 435</b>	<b>100 %</b>	<b>114 961</b>	<b>100 %</b>

Pour la seconde année de sa mise en place du nouveau type de licences, il est intéressant d'observer l'évolution : l'ancienne licence cyclotouriste appelée aujourd'hui licence « Vélo rando » est toujours très majoritaire avec plus de 80 % d'adeptes, en légère augmentation par rapport à 2018. Cette augmentation se traduit de fait par une baisse très modérée des licences balade et sport, un peu en dessous des 9 %. Cela conforte aussi le fait que la randonnée est bien le cœur de notre activité.

### ■ COMMUNICATION INTERNE

Les bulletins fédéraux (le journal officiel de la Fédération), la @Structures-Infos (la lettre d'information électronique à destination des clubs, CoDep et CoReg) sont régulièrement diffusés par voie électronique, puis disponibles dans l'espace fédéral (accessible depuis le site [ffvelo.fr](http://ffvelo.fr) et [ffcyclo.org](http://ffcyclo.org)). Pour mémoire, *Cycl@net*, la feuille d'information rapide des principales décisions du Comité directeur, a été supprimée en 2018 compte tenu de la diffusion rapide des comptes-rendus des Comités directeurs.

Seuls les documents relatifs à l'assemblée générale de la Fédération restent distribués sous format papier. De plus la revue *Cyclotourisme*, publication officielle de la Fédération assure un retour des principales informations aux abonnés.

Le Comité directeur s'attache à ce qu'il y ait un ou plusieurs de ses membres qui participent, dans la mesure de leurs disponibilités aux manifestations nationales à label telles que les Concentrations, les Vertes Tout-Terrain, la Maxi-Verte, les Cyclomontagnardes, la Semaine nationale et européenne des jeunes, la Semaine fédérale et internationale de cyclotourisme, la Semaine européenne. C'est une façon de témoigner aux acteurs de terrain la reconnaissance de leur travail.

Les élus fédéraux essayent également de se rendre disponibles pour participer aux assemblées générales (AG) des structures régionales et départementales, sous réserve d'avoir été invités et d'être disponibles. Afin de couvrir un maximum de réunions, il a été acté d'essayer de participer autant que faire se peut, tous les ans aux AG des CoReg et au moins une fois au cours du mandat aux AG de CoDep.

## ■ LES SALARIÉS AU SERVICE DE LA FÉDÉRATION

### • Personnel du siège fédéral :

Pour la période 2018 - 2019, nous avons eu à faire face à 6 mouvements de personnels qui ont été remplacés assez rapidement pour que la Fédération préserve ses capacités de travail au service de nos clubs. Cela nécessite toujours un temps de formation et de réadaptation qui a été assuré brillamment par le personnel en place, et avec la compréhension des élus concernés du Comité directeur. Bienvenue aux nouveaux qui font preuve de dynamisme pour que les nombreuses tâches soient suivies dans de très bonnes conditions. Parallèlement 6 salariés fêtent leurs 20 ans d'ancienneté (et plus pour certaines) au sein de la Fédération.

### • Personnel du Centre nature « Quatre vents » :

Comme chaque année, l'équipe du Centre est à géométrie variable en fonction des événements et de la fréquentation.

Que l'ensemble du personnel, ancien et nouveau, soit assuré du soutien de l'équipe des élus et qu'ils soient tous remerciés pour leur implication au quotidien.

## RAPPORT DE LA DIRECTRICE TECHNIQUE NATIONALE

› Isabelle GAUTHERON

La mission de la Direction technique nationale est très large, avec des interventions administratives, techniques et d'expertise. Il nous appartient de mettre en place et d'accompagner des projets qui permettent de rendre accessible la pratique du vélo et en particulier du cyclotourisme. Développer tous les types de pratiques, pour tout le monde, et sans discrimination fondent le rôle sociétal de notre Fédération. Les cadres de la Direction technique nationale sont des interlocuteurs privilégiés entre le ministère, les institutions publiques et la Fédération. Il est important de rappeler que nous sommes une fédération agréée et délégataire de l'État pour la discipline du cyclotourisme. À ce titre, nous en édictons les règles techniques et de sécurité qui doivent s'imposer à tous ceux qui souhaitent l'organiser. C'est aussi une reconnaissance de l'expertise et des savoir-faire de nos bénévoles et de nos éducateurs. Dans le cadre

de la délégation, nous avons des devoirs, c'est ainsi qu'avec mes cadres techniques nous veillons au respect du cadre réglementaire des activités physiques et sportives et du cyclotourisme en particulier notamment sur les aspects de sécurité. Nous sommes aussi les garants de la qualité de la formation dispensée au sein de nos structures et des diplômes délivrés. Comme les années précédentes, la direction technique nationale a maintenu les relations avec les différents services de l'État et autres partenaires institutionnels ou privés pour favoriser la mise en œuvre de nos projets. L'essentiel a toutefois été de travailler avec les différentes commissions fédérales pour accompagner leurs projets et répondre à leurs préoccupations et les accompagner dans leur prise de décisions.

Les deux CTS Nicolas Dubois et Nadège Garcia, placés auprès de la Fédération par le ministère des Sports pour servir le projet fédéral sous l'autorité fonctionnelle de la DTN, remplissent des missions spécifiques actées au sein d'une lettre de missions en veillant à la cohérence entre les orientations ministérielles et le projet fédéral. En 2019 les CTS sont intervenus dans les domaines suivants :

- la formation fédérale et professionnelle (ingénierie – intervention – jury – conception de documents) ;
- le développement de la pratique pour tous les publics (jeunes, femmes, personnes en situation de handicap, etc.) ;
- le Sport-Santé ;
- les aspects règlementaires ;
- l'expertise technique et le conseil aux structures ;
- des relations avec les services déconcentrés de l'État et les CREPS ;
- les actions de représentation auprès des structures et des institutionnels.

L'ensemble des cadres techniques sont régulièrement mobilisés par les services du ministère pour travailler sur les priorités de l'État, dans leur conception, leur mise en place ou leur évaluation.

Les principaux dossiers de cette année 2019 ont été les suivants :

## ■ LA CONVENTION D'OBJECTIFS

Celle-ci ayant fait l'objet d'une vraie convention pluriannuelle en 2018 avec l'attribution des fonds pour une période de 3 ans, l'exercice 2019 a consisté en un suivi et une évaluation des actions menées. C'est toujours un exercice délicat qui permet des échanges privilégiés avec notre ministère de tutelle. Cette année ce fut particulier du fait du contexte de la mise en place de la nouvelle gouvernance du sport avec la création de l'Agence nationale du sport. Le montant de la convention a été confirmé en 2019, au regard du contexte économique, on peut se féliciter du maintien. La convention étant pluriannuelle, le soutien ministériel reste principalement orienté vers les actions identifiées et partagées entre le ministère et la Fédération :

- la pratique en faveur des jeunes ;
- la formation ;
- le sport comme facteur de santé ;
- la sécurité et la prévention des risques liés à la pratique ;
- l'accueil des femmes au sein de nos structures ;
- l'accueil des personnes en situation de handicap.

Je remercie particulièrement Stéphanie Callaud pour sa précieuse collaboration.

## ■ LES JEUNES

Développer la pratique auprès des jeunes est une des missions de la Direction technique nationale, cependant elle a surtout un rôle d'accompagnement et de conseil auprès de la commission Jeunes et auprès des structures qui organisent des activités pour les jeunes. Le contexte particulier de cette année a fait que la Direction technique nationale a été mandatée pour accompagner la mise en œuvre de la Semaine nationale et européenne des jeunes (SNEJ) organisée par le CoReg des Pays de la Loire à La Flèche (72), pour organiser les épreuves nationales (critériums et CNER), pour accompagner une équipe de jeunes au CEER à Genève, en Suisse, et organiser en octobre 2019 avec le concours du CoDep du Pas-de-Calais le CNER par équipe qui se déroulait à Berck (62).

### Le « *Savoir rouler à vélo* » :

C'est une des actions mises en place dans le cadre de la mesure 10 adoptée par le CISR de janvier 2018 « *accompagner le développement de la pratique du vélo en toute sécurité* ». L'objectif est que les enfants puissent acquérir à leur accès au collège les savoirs et les comportements indispensables pour se déplacer en milieu ouvert à vélo. En avril 2019 le programme a été officiellement lancé par la ministre des Sports. L'ensemble des structures clubs, CoDep et CoReg ont été destinataires de la procédure pour la mise en œuvre de ce dispositif qui a pour vocation à être déployé en milieu scolaire mais aussi au sein de toutes les structures qui accueillent des jeunes enfants. C'est surtout une reconnaissance du travail fait par notre Fédération. Nicolas Dubois est le CTS référent pour le « *Savoir rouler à vélo* ». Entre avril et septembre 2019, 66 intervenants se sont fait référencer sur le site dédié au « *Savoir rouler à vélo* ». Un travail est mené afin de pouvoir doter les intervenants d'outils techniques et pédagogiques pour faciliter la mise en place du programme.

### Semaine nationale et européenne des jeunes & épreuves nationales :

La semaine nationale des jeunes a été organisée par le CoReg des Pays de la Loire à la Flèche (72). C'est une organisation complexe qui a montré une fois de plus que l'engagement de la collectivité revêt une importance primordiale. L'équipe de bénévoles et l'organisation ont œuvré afin que les jeunes et leurs éducateurs soient dans les meilleures conditions possibles. La SNEJ reste un moment fort pour nos jeunes des écoles de cyclotourisme, c'est un lieu de partage, d'échanges et de pratique exceptionnel. J'ai pu une fois de plus apprécier l'engagement des éducateurs et des encadrants des comités ainsi que l'excellence technique et physique de nos jeunes sur le vélo, qu'ils soient sur la route ou à VTT. Les épreuves nationales se sont déroulées avec beaucoup de bienveillance et de respect entre concurrents et à l'égard des officiels. Le Concours national d'éducation routière a fait l'objet de nouveautés avec la mise en place d'ateliers ludiques afin de faire patienter les enfants entre les ateliers du concours. Dans le cadre des actions sécurité, une sensibilisation aux angles morts a également été mise en place avec l'aide de professionnels du transport. Le club Handi-Roues loisirs a également proposé des démonstrations et essais de matériel spécifique pour les personnes en situation de handicap (PSH).

Les critériums ont également fait l'objet de petits aménagements dans le respect du règlement et de la philosophie du critérium. Les résultats des épreuves ont montré qu'il n'y avait pas de hasard et le travail au sein des clubs fut récompensé. Je souhaite remercier particulièrement mon équipe fédérale qui a été remarquable d'efficacité et de professionnalisme, l'équipe de l'éducation routière, la commission VTT, « mon » spécialiste de l'informatique, les officiels et toutes les personnes, y compris les personnes du siège, qui de près ou de loin ont apporté l'aide nécessaire au bon déroulement des épreuves nationales et de la SNEJ.

### Le Concours européen d'éducation routière (CNER) :

Le concours avait lieu à Genève, deux garçons et deux filles ont représenté la France et la Fédération (la Normandie, la Bretagne, le Grand Est et la Nouvelle-Aquitaine). Le comportement des jeunes a été très exemplaire, ils ont été très attentifs et très appliqués. L'équipe termine à la 14<sup>e</sup> place, le concours était d'un très haut niveau, avec des notes sur les épreuves théoriques très élevées pour les pays où l'éducation routière fait partie des enseignements du système éducatif. Deux nouveaux ateliers faisant appel à la technologie virtuelle ont été déployés et ont rencontré un vif succès.

### Le Trait-d'Union « Épinal – Cognac » et Paris-Brest-Paris des jeunes :

Le Trait-d'Union a été annulé faute de participants. Cette année coïncidait avec le Paris-Brest-Paris des jeunes. 30 jeunes garçons et filles ont vécu cette belle aventure ! Ils étaient habitués du Trait-d'Union.

## ■ LA FORMATION FÉDÉRALE

Le respect du plan de formation est indispensable pour répondre pleinement aux exigences de qualité que nous devons avoir envers nos licenciés et les pratiquants. La Formation doit être pro-active et anticiper le développement de notre Fédération en intégrant les évolutions du cyclotourisme et les différentes pratiques du vélo dont le tourisme à vélo, pratiqué par de nombreux adeptes sans connaître notre Fédération. Pour certains, la formation fédérale pose question sur les objectifs et l'utilité dès lors où l'on pratique depuis longtemps ! Reconnue par le ministère des Sports comme une passerelle vers les diplômes professionnels dont le BPJEPS « activités du cyclisme » pour lequel nous avons obtenu une équivalence pour la partie technique, la formation de moniteur doit répondre aux exigences de celui-ci. Les cadres d'État de la DTN sont impliqués dans l'ensemble des Formations (fédérales et État) de la conception à la délivrance des diplômes. Nous participons aux travaux de l'instance de coordination du vélo, chargée de coordonner le CQP « mobilité à vélo ». L'ensemble des cadres de la DTN continuera à accompagner les structures et les futurs éducateurs dans leur parcours de formation de bénévole ou professionnel ; cependant il est important que les instructeurs et moniteurs se mobilisent pour devenir des formateurs référents dans leur domaine de compétences et transmettent leur savoir.

## ■ LE SPORT-SANTÉ

Le Sport-Santé est un axe de développement intéressant pour la Fédération. La mise en place de la prescription médicale des activités physiques est complexe du fait de la réglementation, nous devons permettre aux personnes qui ont fait le choix du vélo pour améliorer leur santé, de les accompagner au mieux. La Direction technique est très impliquée dans les travaux de la commission et particulièrement sur ce dossier. La demande d'agrément pour la formation « vélo sur ordonnance » a pris un peu de retard, suite à des réponses tardives. La formation devrait être validée en décembre par le CNOSF et opérationnelle dès le premier trimestre 2020. Nadège Garcia est la référente sur ce dossier. Le plan Sport-Santé bien-être doit maintenant se consolider au travers de nos activités traditionnelles, avec un accompagnement sur les bonnes pratiques pour un cyclotourisme sans danger et vers un accompagnement rigoureux pour la prise en charge en main des personnes relevant d'affections de longues durées (ALD).

## ■ LA SÉCURITÉ

La Directrice technique nationale reste très mobilisée sur les aspects de la sécurité à vélo et du partage de la route aux côtés de la commission nationale de Sécurité. Nous avons participé à diverses réunions de travail auprès des institutions et notamment

à la sous-commission des usagers vulnérables mis en place par la CNSR (commission nationale de la Sécurité routière) afin de travailler sur des mesures à proposer au prochain CISR (Comité interministériel de la sécurité routière) qui n'a pas eu lieu depuis le 9 janvier 2018.

### ■ L'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH)

Permettre aux personnes en situation de handicap de pratiquer le cyclotourisme au côté des valides est un des objectifs fort de la Fédération. Des actions spécifiques ont été menées dans le cadre de la Semaine fédérale (SF) de Cognac (16), dont la journée spécifique. Ce fut l'occasion de remettre un tandem à l'organisateur offert par AG2R la mondiale dans le cadre du partenariat fédéral et d'échanger avec les participants. Lors de la SF, le club Handi-Roues Loisirs proposait des animations autour des vélos spécifiques pour les PSH et organisait des balades.

Le partenariat avec AG2R a permis d'aider davantage de structures engagées dans l'accueil des personnes en situation de handicap. L'appel à projets a profité à 10 structures (clubs et CoDep) pour l'achat de matériel spécifique.

### ■ AUTRES MISSIONS DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

Au-delà des incontournables qui font la vie de la direction, les cadres techniques sont intervenus dans les domaines de :

- la réglementation pour accompagner les structures ;
- l'expertise technique VTT dans le cadre de la réédition d'un guide d'aménagement des espaces et sites de pratique ;
- la communication (présence salon, conférences, etc.) ;
- accompagnement des collectivités et opérateurs pour l'obtention des labels bases VTT et Territoires Vélos ;
- relation avec la Fédération nationale des chasseurs de France pour la mise en place d'une convention sur le partage de l'information sur les activités et le partage des espaces ;
- écriture d'articles dans la revue fédérale ;
- accompagnement des structures de la Fédération ;
- intervenant et jury dans la formation professionnelle (ingénierie – intervention du jury – conception de documents).

En 2018 j'écrivais « *Tout ne sera pas simple, nous sommes dans l'incertitude d'un nouveau modèle de la gouvernance du sport en France où le CTS sera une espèce en voie de disparition* ».

En 2019, le nouveau modèle de gouvernance existe au travers de l'Agence nationale du sport, avec toujours de l'incertitude sur le devenir des financements pour nos structures et la confirmation de la disparition du CTS. Aujourd'hui nous sommes 3 cadres techniques, le ministère a décidé une baisse de 42 postes de CTS pour 2020 sur les fédérations, c'est ainsi que sans concertation avec la Fédération et sa DTN, le nombre de postes pour nous a été ramené à deux. Demain le prochain départ ne sera pas remplacé...

Je remercie particulièrement les deux cadres techniques Nicolas Dubois et Nadège Garcia, pour leur excellent travail et leur engagement auprès du projet fédéral.

Je remercie les bénévoles qui répondent toujours présent à nos sollicitations pour accompagner nos actions.

Je remercie, les élus du Comité directeur, des CoReg, des CoDep, des clubs, les membres des commissions fédérales et l'ensemble du personnel de la Fédération.

## COMMISSION SÉCURITÉ

› Denis VITIEL

### ■ FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION

Celle-ci s'est réunie à trois reprises en février, juin et octobre 2019 afin d'assurer le suivi des différents objectifs, dont les séminaires présentant le rôle de Délégué sécurité qu'il soit régional, départemental ou club avec un point particulier sur l'implication de ceux-ci dans la création ou l'entretien de la voirie et plus particulièrement des aménagements cyclables, les modifications sur site intranet fédéral pour la partie spécifique à la commission.

Nous avons aussi réalisé des dépliants spécifiques pour la Semaine fédérale (SF) ainsi que le Paris-Brest-paris (PBP) en version anglaise en plus du français et un dépliant à destination des automobilistes. Ces dépliants sont à disposition sur le site fédéral et celui de la boutique.

Création de diaporamas comme aide à la communication des délégués sécurité.

Création grâce à notre assureur d'un nouveau jeu électronique qui a été testé à la Semaine fédérale.

Nous nous sommes également rendus dans des départements en appui aux CoDep lors de leurs rencontres avec des préfetures et des départements.

Le CERFA 2018 a continué à créer des dysfonctionnements que nous avons résolus quand ils nous ont été signalés suffisamment tôt.

Le séminaire sécurité s'est tenu au siège fédéral réunissant les délégués sécurité régionaux, accompagnés parfois d'un délégué sécurité départemental.

### ■ ACCIDENTS DE LA ROUTE

La Fédération constate les accidents dramatiques de la route où de nombreux cyclistes sont mortellement touchés, avec une forte augmentation en 2019. Un communiqué de presse a été réalisé cette année en juillet pour alerter toutes les instances du gouvernement français de cette situation alarmante. Sachant que fréquemment on peut constater l'usage de l'alcool, de stupéfiants et le délit de fuite, parfois les trois. Une action sera mise en place pour permettre une réelle prise de conscience de ce recul très grave du partage de la route

### ■ CONGRÈS DES MAIRES

La commission Sécurité était présente au « Salon des maires et des collectivités locales » où la présentation de notre *Charte cyclable* et l'organisation du quiz sécurité ont été le fil conducteur de ces journées.

### ■ PARTICIPATIONS EXTERNES

Nous étions présents au salon « destinations Nature ». Nous avons également participé et représenté notre Fédération à l'assemblée générale de la FUB (Fédération des usagers de la bicyclette).

### ■ SEMAINE FÉDÉRALE À COGNAC (16)

Comme chaque année la commission Sécurité a tenu son stand d'informations et l'animation par l'intermédiaire du quiz sécurité et du jeu électronique qui a rencontré un vif succès.



## ■ REVUE CYCLOTOURISME

Des articles sur la sécurité ont été assurés dans certains numéros.

## ■ CONFÉRENCES SÉCURITÉ

À l'invitation de quatre CoDep, nous avons animé des conférences / débats sur le rôle du délégué sécurité club et les évolutions du Code de la route qui sont méconnues par manque de communication de l'État. Nous restons toujours à l'écoute des structures pour réaliser ces conférences ou pour fournir les documents afin qu'elles les réalisent elles-mêmes.

## ■ AUTRES

Nous avons été acteurs dans l'organisation de la Semaine jeunes et du Paris-Brest-Paris.

## COMMISSION VAE

› Denis VITIEL

Le rôle de la commission est de suivre avec attention les évolutions du matériel. Par exemple nous nous sommes rendus au salon Eurobike de Friedrichshafen en Allemagne afin de découvrir les futurs modèles 2020.

Nous avons constaté qu'il y a de plus en plus de modèles VAE chez tous les fabricants quel que soit le type de vélo – ville, VTC route ou VTT.

Une évolution est possible en termes de réglementation européenne sur la gestion de la puissance des VAE.

## COMMISSION TECHNIQUE

› Denis VITIEL

Comme chaque année, la commission Technique s'est rendue au festival Cyclo-Camping international pour y prodiguer ses conseils.

Du fait de notre participation et nos visites à plusieurs salons, en particulier cette année à celui d'« Eurobike » en Allemagne, nous suivons l'évolution technique des différents matériels.

Toutes ces informations sont publiées dans la revue *Cyclotourisme*.

Cette année encore, la commission Technique s'est déplacée au Concours de machines. L'édition 2019 organisée par l'association des artisans du cycle, avait pour cadre le Paris-Brest-Paris randonneur. C'est un retour aux sources pour ce concours, qui traditionnellement s'intéressait aux randonneuses, machines durantes et performantes. Le prix du public a été attribué à Ernest Cycle, artisan nantais, pour une création en bambou. Aux premières places du classement général on trouve Victoire Cycles, avec une solution de double fourche, Pechtregon avec un modèle entièrement démontable d'une ingéniosité diabolique, puis Rossman Cycles et Grandbois pour des bijoux aussi ciselés que robustes.

La commission Technique se déplace pour visiter les artisans et constructeurs français pour vous les présenter et promouvoir la « randonneuse » dans la revue.

Comme chaque année, nous étions présents à la Semaine fédérale. Ce lieu d'échanges qui permet de donner des conseils et d'effectuer quelques réparations gratuitement.

## COMMISSION COMMUNICATION NUMÉRIQUE

› Yves BIGEL

### ■ ACTIONS SEO (RÉFÉRENCIEMENT)

- Contrat annuel non renouvelé.
- Prochains devis seront établis pour des tâches spécifiques.

**Données analytiques du site [cyclotourisme-mag.com](http://cyclotourisme-mag.com) :**

	2017	2018	2019 (9 premiers mois)
Sessions	172 401	173 578	216 921
Utilisateurs	122 092	127 851	164 961
Pages vues	313 023	305 288	333 835

**Données analytiques du site [ffvelo.fr](http://ffvelo.fr) :**

	2017	2018	2019 (9 premiers mois)
Sessions	970 817	713 265	497 884
Utilisateurs	513 554	375 278	291 487
Pages vues	4 076 031	1 696 037	915 202

**Données analytiques du site [veloenfrance.fr](http://veloenfrance.fr) :**

	2017	2018	2019 (9 premiers mois)
Sessions	119 688	136 531	332 255
Utilisateurs	80 731	92 412	197 652
Pages vues	257 728	265 951	1 027 538

### ■ SITES WEB

**Espace licencié ([licencie.ffcyclo.org](http://licencie.ffcyclo.org)) :**

- mise à disposition gratuite de *TwoNav Land* en version standard (concurrent d'*Openrunner*) ;
- création d'un guide utilisateur pour la conception de parcours avec *Land* ;
- le logiciel *Land* permet la création de parcours par tous les licenciés, mais aussi l'intégration des parcours des événements dans le « Où irons-nous ? » et dans [veloenfrance.fr](http://veloenfrance.fr).

**Fête du vélo :**

- refonte du site, nouveau design pour une expérience utilisateur améliorée ;
- nouvelles fonctionnalités :
  - > mise aux normes RGPD (Règlement général sur la protection des données) → accès, modification, suppression des informations personnelles ;
  - > création d'un espace admin pour améliorer le pilotage de l'évènement au niveau national ;

- > création d'un espace organisateur sécurisé, pour la saisie des évènements Fête du vélo;
- > formulaire d'ajout d'évènement : création de l'option géocodage.

#### **Boutique en ligne :**

- test du site en production, corrections;
- création des comptes développeurs pour les applications mobiles Android et iOS;
- mise en place du SSO (système d'authentification) entre les deux prestataires SportInfinite et Exalto (le SSO permet d'accéder à plusieurs sites/applications avec une seule authentification);
- revue en ligne (prévu pour début 2020).

#### **Njuko – Inscriptions en ligne :**

- ajouts, modifications des séjours et voyages, Cyclomontagnardes, assemblée générale et Semaine fédérale sur l'outil Njuko et le site [ffvelo.fr](http://ffvelo.fr).

#### **cyclotourisme-mag.com :**

- publication de 2 à 3 articles par jour (week-end inclus) depuis octobre 2018, au lieu de 1 article tous les jours.

#### **Toutes à vélo (TAV) :**

- refonte du site Internet;
- nouveau design avec les couleurs de TAV 2020;
- espace organisateur sécurisé avec un mot de passe.

#### **Site des CoReg :**

- création de site pour les 13 CoReg (seulement 4 en production à ce jour);
- déclinaison du OIN principal pour les sites des CoReg;
- mise en place de certificats SSL (fichier de données utilisés pour crypter des informations) pour sécuriser les sites;
- création de comptes pour les webmasters de CoReg et CoDep;
- alternative gratuite aux cartes *Google Maps* devenu payantes.

#### **veloenfrance.fr version 3 (sortie prévue : novembre 2019) :**

- refonte du site avec le nouveau calendrier des randonnées;
- nouveau design plus moderne;
- optimisation de la vitesse de chargement;
- ergonomie améliorée;
- nouvelles fonctionnalités (modes tableaux, BCN-BPF, etc.).

### ■ RÉSEAUX SOCIAUX

Mise en place d'un budget visant à développer la visibilité et la notoriété de la Fédération sur les réseaux sociaux. Ce budget a déjà été efficace sur nos différents réseaux au regard des chiffres obtenus pour la Semaine fédérale ainsi que pour le Paris-Brest-Paris 2019.

#### **Facebook :**

- Augmentation des abonnés. Nous sommes désormais à plus de 10 000 en septembre 2019 (9 000 fans mi-2018).

#### **Instagram :**

- mise en place d'une ligne éditoriale;
- communauté restreinte mais étendue depuis que les publications sont sponsorisées. (plus de 1 800 abonnés actuellement contre 1 100 en 2018).

#### **Twitter :**

- augmentation constante du nombre d'abonnés (3 100 abonnés mi-2018 et 3 700 abonnés mi-2019).

#### **YouTube :**

- peu utilisé;
- très bons résultats de vues de vidéos notamment celle de la Semaine fédérale 2019 de Cognac.

### ■ AUTRES SERVICES

#### **Serveur / Hébergement :**

- refonte plateforme hébergement - devis reçu;
- mise en place/mise à jour de certificat SSL pour les sites fédéraux;
- migration des sous-domaines [ffct.org](http://ffct.org) vers [ffvelo.fr](http://ffvelo.fr), pour les sites des clubs et départements hébergés par la Fédération;
- création de nom de domaine et hébergement web;
- suivi des incidents (messagerie spam, certificat SSL, mise à jour de fonctionnalité site, noms de domaine).

#### **BELACOM (solution SMARTFOCUS) – Newsletters :**

- configuration et mise en place du nouveau sous-domaine avec une adresse [@ffvelo.fr](https://twitter.com/ffvelo.fr)
- API synchro abonnement newsletter : validation des adresses mails disponibles dans notre base pour l'envoi + actualisation de la liste avec les nouveaux inscrits pour l'année 2019.

#### **Support Web :**

- support utilisateurs Office 365/Maj *Guide utilisateur* avec la nouvelle version de Office;
- étude changement de ligne Internet et VOIP (Voix sur Internet Protocol);
- changement d'offre Fibre. Passage de la Fibre grand public à la Fibre Pro dédiée entreprise.  
Avantages : Très haut-débit symétrique, garantie de temps de rétablissement en 4h, plus de sécurité.

#### **Parc informatique :**

- installation de serveurs NAS au Centre nature « Quatre vents » et à la Fédération. Objectif : sauvegarde incrémentielle tous les jours + 1/semaine – réplique complète des données sur le serveur aux Quatre vents vers le serveur à la Fédération.

## REVUE FÉDÉRALE « CYCLOTOURISME »

› Michel SAVARIN, rédacteur en chef

Lorsqu'arrive notre assemblée générale annuelle, le rédacteur en chef doit vous rendre compte de l'activité de sa commission et pour cela doit faire un état des lieux sur tout ce qui concerne les changements, les évolutions et autres nouveautés. Alors qu'en est-il à l'heure où nous allons boucler 2019 ?

À pareille date l'an dernier certains se posaient la question de l'influence de la nouvelle identité dans notre revue, dans son contenu et pourquoi pas sa philosophie. Désormais nous connaissons tous la réponse. La revue a continué à bien vivre malgré l'inéluctable effritement de ses abonnés sur lequel nous pourrions revenir.

Je vous faisais part également du souhait de donner plus de place au VTT et à son développement. C'est en très bonne voie grâce à la forte implication de sa commission et de son représentant parmi nous. Nous poursuivons malgré les statistiques relevées quant au nombre limité de nos licenciés dans les organisations spécifiques. Nous n'avons pas oublié le VAE qui contrairement aux jugements divers à ses débuts n'est pas un épiphénomène mais bien une pratique à ne pas feindre d'ignorer. Il suffit d'observer autour de nous. Dans différents domaines, notre revue doit de plus en plus coller à l'actualité dans ses rubriques telles la technique et les évolutions perçues dans les salons ou la santé et les problèmes liés à notre époque tels la qualité de notre nutrition ou le soleil et ses méfaits. À côté de cela, elle doit aussi continuer à mettre en avant ce que nous avons de spécifique dans notre pratique et son histoire, difficile numéro d'équilibriste parfois !

Enfin, sans langue de bois, essayons de parler de l'avenir de cette revue qui nous est si chère. Posons comme postulat qu'elle fait partie de notre patrimoine. C'est une vieille dame mais qui au cours des âges a fait de gros efforts pour rajeunir... à l'inverse de la moyenne de nos adhérents et donc de ses abonnés. C'est le plus beau des paradoxes à l'heure où les magazines dans leur totalité souffrent. Faut-il baisser les bras nous aussi ? Sommes-nous soumis à une rentabilité commerciale ? Certainement pas, sans quoi bien des choses seraient impossibles dans le milieu associatif quel qu'il soit.

Notre revue va vivre et toute l'équipe qui m'entoure reste motivée pour vous apporter mensuellement quelques conseils, quelques idées de projets et je l'espère, un peu de rêve dont nous avons tous tant besoin.

## VÉLO TOUT-TERRAIN

› Claude ROBILLARD

La commission nationale de VTT (CNVTT) a œuvré tout au long de l'année à la mise en place des orientations définies ultérieurement et qu'elle souhaite mettre en application au cours de l'olympiade.

La CNVTT assure son fonctionnement en déléguant des tâches à des groupes de travail.

### Pratiques sportives du VTT à la Fédération :

« Pratique sportive » est un terme difficile à entendre, voire à exister au sein de la Fédération, et pourtant il convient de l'intégrer afin de répondre aux attentes de certains de nos pratiquants. La pratique dite « sportive » en tant que définition n'est pas une valeur fédérale

malgré une image plus moderne à la Fédération. Elle se situe à la limite de notre délégation ministérielle qui est accordée à notre Fédération pour l'organisation des critères jeunes.

À contrario nous mesurons l'intérêt d'organiser des événements VTT plus dynamiques, plus techniques, plus physiques, etc. Nous avons pour preuve quelques exemples de réalisation de manifestations qui s'ouvrent à une pratique plus sportive de manière régulière et qui attirent toujours plus de participants.

La demande de formation pour des pratiques plus sportives du type Cross-country, Enduro, DH (DownHill : VTT spécifique de descente) est également ressentie. À nous d'en prendre connaissance et de proposer des sessions spécifiques qui prennent en compte ces nouvelles demandes.

L'organisation de l'Ultra Raid 360 en Normandie montre un engouement de plus en plus évident pour ce genre de défi : 4 x 90 km soit 360 km en 36 heures ; il est au VTT ce que le Paris-Brest-Paris est à la route.

La réflexion portant sur un label « pratique sportive du VTT » est en cours. À l'instar de la Maxi-Verte (MV) et des Vertes Tout-Terrain, se profile un nouveau type de manifestations qui permettra d'élargir le panel de l'offre de pratique.

### Manifestations à label :

Après la nouvelle version du cahier des charges de la Maxi-Verte en 2018 et sa validation par le Comité directeur, nous avons en 2019 procédé à la réécriture du cahier des charges des Vertes Tout-Terrain afin de différencier clairement les contraintes et les objectifs de ces deux types d'organisations. Ces deux versions sont d'ores et déjà en ligne et s'appliquent aux manifestations dès 2020.

Les chiffres de fréquentation de la Maxi-Verte sont en augmentation régulière depuis quelques années. Les organisateurs 2019 (Savenay – 44) ont dû augmenter la jauge pour la porter à 1 500 randonneurs/jour et 400 randos à la journée).

Les Maxi-Vertes 2020 et 2021 ont été attribuées à Lathus (Vienne) et à Puy-l'Évêque (Lot). Après avoir effectué des visites de « faisabilité » dans des territoires, l'attribution de l'édition 2022, voire celle de 2023, est espérée pour le 1<sup>er</sup> semestre 2020.

Concernant les Vertes Tout-Terrain, nous avons attribué le label 2020 à 8 organisations qui s'engageaient à respecter le nouveau cahier des charges. Un des points de débat avec certains organisateurs aura été le respect du différentiel du tarif d'inscription entre licenciés et non licenciés, point important sur lequel nous avons été particulièrement attentifs (sans doute les présidents de CoReg et de CoDep devront-ils faire passer le message auprès des clubs pour que cette différenciation qui est un acquis indéniable de la licence soit préservé.).

À signaler que malgré le changement de salarié « chargé du VTT » à la Fédération, nombre de dossiers ont avancé efficacement.

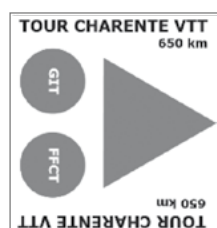
### Calendrier Vertes Tout-Terrain 2020

Que du Bonheur*	19/01	Saint-Pons-La-Calm (30330)
Brive - Rocamadour*	22/03	Brive (19100)
La Pente et Côte	31/05	Bourgueil (37140)
La Grangeoise	04/10	Granges-le-Roi (91410)

Roc'h des Monts d'Arrée®	12/09 – 13/09	Huelgoat (29690)
Transvolcanique	19/09 – 20/09	Blanzat (63112)
Entre Marais et Vignoble	19/09 – 20/09	Basse-Goulaine (44115)
UR360	20/06 – 21/06	Domfront-en-Poiraie (61700)

### Les grands itinéraires à VTT :

- **création Tour des Baronnie** – 215 km (balisage OK) – JP Garnier et Olivier Fayolle ;
- **création Tour de Charente VTT** – 650 km (balisage OK) – Gérard GOINAUD – Validation officielle faite le 22 Juin 2019 (Conseil départemental) ;
- **création «Tour du Lot» VTT** (projet avec la Fédération française de randonnée pédestre, balisé pédestre, validé mais non balisé VTT) – Président CoDep 46 ;
- **projet création Tour de Corrèze VTT** (inter-bases VTT), mené par le CoDep 19 (en cours de réalisation).



### Création de Bases VTT :

- **Base VTT « Le Chambon »** - Charente (16) – Labellisée en janvier 2019 ;
- **Base VTT « Causses-Saillant »** - Corrèze (19) – début 2019 ;
- **Base VTT « Aubeterre »** - Charente (16) – Dossier en cours d'instruction ;
- **Base VTT « Le Moulin de Prézier »** - Charente (16) – Dossier en cours d'instruction à CDC Grand-Cognac ;
- **Base VTT « Excideuil-Auvézère »** - Dordogne (24) – Labellisée avril 2019.

### L'accueil des vététistes dans les clubs :

- un kit de communication spécifique VTT à installer sur nos randonnées avec Kakémono ;
- sensibiliser les organisateurs de manifestations VTT à appliquer la différence de tarif de nos randonnées entre licenciés et non-licenciés (passer de 2 à 3 euros).

### En projet :

- créer une convention de pré-accueil spécifique VTT ;
- proposer une licence « famille VTT » (idem famille + enfant au tarif école) ;
- intégrer dans le challenge des écoles cyclo l'organisation de Rallye Raid VTT à destination des familles VTT ;

- coordonner les activités du groupe en relation avec les autres groupes de travail de la CNVTT : Grands itinéraires, VTT Sportif, manifestations à label, etc.

Les délégués VTT des CoDep et des CoReg constituent un maillon indispensable dans l'application du projet fédéral. Ils ont la connaissance du terrain. Ils ont la connaissance des élus locaux avec qui ils élaborent des projets de nouvelles bases VTT, l'organisation de manifestations à label. Qu'ils soient remerciés pour leurs actions.

Pour l'avenir, la CNVTT souhaite que le stand fédéral soit présent sur la Maxi-Verte et sur certaines Vertes Tout-Terrain. Ceci dans l'objectif de communiquer avec les participants pour leur montrer l'intérêt qu'il y a à adhérer à la Fédération. L'un de ces objectifs étant la sauvegarde des chemins ruraux, mais aussi bien d'autres avantages.

## FORMATION

› Claude ROBILLARD

Le séminaire annuel de la commission nationale formation (CNF) s'est déroulé le vendredi 12 octobre 2018 au CREPS de Bourges (18) en préambule du symposium. Le bilan des activités a fait ressortir une légère progression du nombre d'éducateurs formés (animateurs, initiateurs dont JEF (Jeune éducateur fédéral), moniteurs, instructeurs et spécifiques).

La gestion informatisée de la formation apporte incontestablement un meilleur suivi des qualifications. Des améliorations sont encore à apporter et se feront au fur et à mesure du temps.

L'appel, lancé l'an dernier pour développer des actions en faveur des dirigeants, a fonctionné puisque l'on en dénombre 110 qui ont assisté à une formation spécifique de dirigeant. Une autre action était également suggérée ; celle de développer l'accueil de possesseurs ou de futurs acquéreurs de vélo à assistance électrique (VAE). 23 personnes ont bénéficié de conseils. Cette action va être poursuivie avec plus d'intensité.

La CNF et/ou l'ETN ont été présents sur tous les stages nationaux (moniteur notamment). Ceci de façon à assister les formateurs dans la conduite pédagogique et de s'assurer que le plan de formation est appliqué dans sa totalité de manière à assurer l'homogénéité dans tous les pôles de formation. L'obligation de réaliser des stages pratiques post stage est entré en action et donne des satisfactions pour ceux qui les réalisent comme ceux qui sont chargés de vérifier leur mise en application.

L'année 2018/2019 a connu une progression du nombre de personnes formées comme le montre le tableau ci-dessous. La forte progression du nombre de moniteurs est liée à la mise en place du stage pratique ainsi qu'à la forte participation à l'initiateur l'année précédente.

Les instructeurs (promotion 2018) ont progressivement réalisé leur stage pratique dans le courant de l'année ce qui contribue à augmenter le nombre de ceux-ci en capacité d'animer des stages de formation.

ANNÉE	ANIMATEUR	INITIATEUR (DONT JEF)	MONITEUR	SPÉCIFIQUES
N-1	453	363 (dont 64)	61	520
N	536	285 (dont 34)	138	691
<b>Évolution</b>	<b>+ 18 %</b>	<b>- 21%</b>	<b>+ 126 %</b>	<b>+ 32 %</b>

Chaque groupe de travail constitué au début du mandat contribue à produire des nouveautés mises au service de tous :

Le groupe de travail « **Dirigeants** » a bouclé les diaporamas supports des formations de dirigeants. Ils sont disponibles sur simple demande de la part des organisateurs de formations.

Ils répondent à des objectifs simples :

- encourager et non de décourager ;
- répondre aux besoins exprimés par les dirigeants en place ou susceptibles d'assurer la relève au sein d'un club ou d'une structure ;
- apporter les nécessaires informations que doivent connaître les dirigeants pour respecter les textes réglementaires et les règlements fédéraux.

Le groupe de travail « **centre de ressources** » s'efforce d'actualiser les supports de formation et de les transmettre aux formateurs.

Le groupe de travail « **modularisation** » continue sa réflexion et la recherche du meilleur support afin de rendre accessible les modules de formation à un plus grand nombre.

Le groupe de travail « **gestion informatisée** » cherche toujours à améliorer le fonctionnement de ce système ainsi qu'à adapter de nouvelles dispositions pour aller vers plus de dématérialisation.

#### Le Symposium :

La CNF et l'ETN ont porté leur réflexion au cours de l'année sur le thème : « *Quelle société de sports de nature demain ?* » La réflexion qui a été conduite nous a amenés à nous intéresser aux travaux du professeur Alain Loret. Lors de la rencontre avec le professeur au siège de la Fédération le programme du symposium a été établi et l'intitulé de ce symposium : « *Quelles actions de formation pour la Fédération française de cyclotourisme de demain ?* ».

Le professeur Alain Loret nous a apporté sa vision actuelle de la situation des sports de nature et nous a aidés à se projeter et à mettre en œuvre des actions dynamisantes pour une pratique du vélo 3.0. La première partie consistait en une conférence intitulée « *De la même manière que le sport évolue, la pratique du vélo change* ». Comment les formations fédérales de demain répondront-elles à cette problématique ?

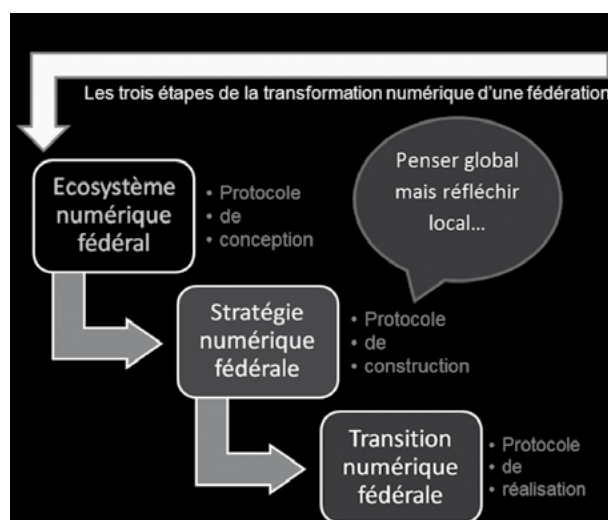
Les 80 participants (instructeurs, DRF, DRJ, présidents de commission, de CoReg, de CoDep, membres du comité directeur et ETN) ont ensuite été amenés, au travers d'ateliers, à émettre des idées sur ce que pourrait être numériquement la fédération de demain.

Les thèmes des ateliers :

Quelles formations fédérales demain pour répondre à la problématique du changement ?

- Quels services ?
- Quelle expérience licenciée ?
- Quelle communication interne pour nos clubs ?
- Quels services de tourisme sportif ?
- Quelles technologies numériques pour le vélo ?
- Quels licenciés en 2025 pour doubler les effectifs actuels ?

À la suite de ce symposium un verbatim a été rédigé et sert de guide à un groupe de travail constitué de membres de la CNF, de la commission nationale Numérique, du Comité directeur, de salariés du siège et de volontaires.



## COMMISSION BREVETS SPORTIFS & OUTILS NUMÉRIQUES

› Jean-Philippe BATTU

- Suivi et aide aux homologations des brevets fédéraux avec le délégué fédéral.
- Proposition d'un élément de sécurité passif offert aux participants de PBP pour renforcer la sensibilisation à ce sujet sur cette grande randonnée internationale. Fourniture également d'un dépliant rappelant les règles de conduite en français et en anglais.
- Révision et validation du règlement sur les randonnées Gravel.

## COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE (DD)

› Christian PROPONET

Les principales actions avaient pour objectif de :

- converger à tous les niveaux vers une Fédération 2.0 (dématérialisation). Une préoccupation certaine des structures et du siège ;

- favoriser l'utilisation d'*Optimouv* par les structures fédérales, outil d'aide à l'optimisation des déplacements lors de rencontres sportives (outil porté et testé par la Fédération française de basket-ball et le ministère en charge des Sports), malheureusement, les structures décentralisées sollicitées (deux CoReg) ne se sont pas senties concernées pour tester cet outil ;
- accompagner les clubs et les structures fédérales vers la fin de la vaisselle plastique jetable à l'horizon 2020. Recensement des premières solutions ;
- inviter les clubs et les structures fédérales à « éviter – réduire – trier – collecter & recycler les déchets » ; sans oublier la restauration durable et les achats locaux : les clubs organisateurs jouent le jeu ;
- incorporer dans divers cahiers des charges des manifestations de la Fédération de clauses liées au développement durable :
  - > faire la promotion du concept de développement durable sur [cyclotourisme-mag.com](http://cyclotourisme-mag.com) et dans la revue *Cyclotourisme* : de nombreux articles publiés ;
  - > mettre en place sur Intranet un label développement durable pour les manifestations locales qui s'engagent à respecter 8 critères sur 12 au travers des aides aux structures : ce label rapporte des points au challenge de France. 303 clubs sur un total de 2876 ont coché la mention « DD » dans leurs manifestations « Où irons-nous ? » ;
  - > sensibiliser à la dimension sociale du Développement durable (DD) : actions en direction des personnes en situation d'handicap, des personnes défavorisées, des détenus, etc., une excellente prise en compte sur le plan national, mais de grandes disparités d'un département à un autre ;
  - > contribuer au respect et à la préservation de la biodiversité : des efforts peuvent être réalisés ;
- arpège, association loi 1901, fabrique, dans le cadre de son chantier d'insertion, des accessoires pour vélo avec des bâches recyclées. Un premier contact a été mené pour entrevoir la collaboration possible.
- développement sur le territoire français du tourisme à vélo pour tous et partout ;
- rendre le cyclotourisme accessible aux personnes en situation de handicap, quel qu'il soit.

Les principaux thèmes rappelés ci-dessus démontrent bien la transversalité du développement durable et le fait que chaque commission doit s'approprier ce sujet.

Nous ne pouvons que vous encourager, dans vos diverses structures, à décliner ces thèmes en actions concrètes.

Pour la saison 2019–2020, toutes ces grandes thématiques seront reprises.

En plus, une convention de partenariat sera étudiée avec l'association Progrès et environnement - Gestes Propres qui agit sur la prévention des déchets sauvages.

La convention signée l'an passé avec *La recyclerie sportive* de Paris sera mise en œuvre (mode sommeil aujourd'hui).

Nous poursuivrons les relations avec ARPEJE (association qui travaille dans le secteur de la réinsertion sociale de jeunes en situation de décrochage) pour voir si cela peut déboucher sur un partenariat.

Le CNOSF veut redéployer son activité dans le domaine du développement durable. Nous serons partie prenante des travaux qui seront proposés.

Nous interviendrons dans la position fédérale sur le projet de convention en cours entre la Fédération française de cyclotourisme et la Fédération nationale des chasseurs de France.

Nous inciterons les clubs à supprimer les formulaires papier lors de l'inscription aux randonnées au profit de l'outil fédéral PSGI.

Nous organiserons dans les locaux de la Fédération la journée du club « développement durable » du ministère.

Un grand merci aux membres de la commission qui ont apporté leurs contributions.

#### Et puis :

- participation au groupe de travail développement durable du ministère. Il est souhaité que un ou plusieurs de nos grands événements (Semaine fédérale – SNEJ ?) soient à l'avenir éligibles à la charte des 15 engagements écoresponsables du ministère : beaucoup de ces engagements sont déjà pris en compte par les organisateurs, il s'agit d'aller un peu plus loin et de quantifier les actions menées.

Au-delà des grands objectifs ci-dessus, il y a lieu de rappeler ce que vous êtes nombreux à faire :

- promotion d'une pratique du vélo sans esprit de compétition, mais au contraire avec un fort esprit d'équipe et le sens du partage autour de nos valeurs amitiés et convivialité ;
- organisation d'événements écoresponsables ;
- promotion du vélo comme une alternative aux moyens de transport polluants au quotidien ;
- favoriser et mettre en avant la pratique féminine du vélo ;
- sensibilisation des jeunes à la sécurité à vélo pour leur transmettre les bonnes pratiques dès le plus jeune âge ;
- valorisation de la pratique du vélo vecteur de santé pour vaincre la sédentarité et l'obésité ;

## COMMISSION ADMINISTRATIVE, JURIDIQUE ET ASSURANCES

› Dominique LAMOULLER

La commission s'est réunie les 17 septembre 2018 et le 14 mars 2019. En plus de ses activités récurrentes (réponses aux questions concernant les règlements, organisation interne de clubs ou de structures, la gestion des dossiers de demandes de médailles fédérales a été confiée à la commission Structures, mais la commission Administrative et Juridique doit veiller à l'application des règles en matière de médailles, à inciter à la création d'associations non affiliées (dont l'objet concerne la pratique du cyclotourisme), la commission a eu à traiter les sujets ci-dessous.

### 1) Agence nationale du sport (ANS) :

Présentation de l'agence nationale du sport, dont les contours de l'organisation ne sont pas encore bien connus. Il apparaît donc souhaitable d'attendre des précisions sur l'ANS et ses projets avant de décider d'une éventuelle modification de nos statuts et règlement intérieur.

**2) Ordre du jour des réunions du Comité directeur :**

Proposition de mise à niveau du fonctionnement et des articles 23 à 25 du RI.

Projet de libellé complété de l'article 23 : le comité ne délibère que sur les questions portées à l'ordre du jour, sur les questions accessoires dépendant de celles inscrites à cet ordre du jour et sur les incidents de séance. En cas d'urgence reconnue et mentionnée au compte-rendu de la réunion, et exceptionnellement, le comité peut délibérer sur une question non inscrite à l'ordre du jour.

**Article 25** : Il conviendra de compléter cet article pour préciser que l'approbation des comptes rendus doit être mentionnée sur le document publié au *Bulletin fédéral* au niveau de chacun des comptes rendus.

**3) Gestion des dépôts de marques :**

Chaque renouvellement ou proposition de dépôt doit être précédé d'un argumentaire et soumis à la C.A.J. afin de savoir ultérieurement pourquoi le dépôt a été renouvelé ou réalisé. Le coût des dépôts sur 10 ans, s'élève à 18 000 euros.

Le rôle de la commission sera de donner son avis sur l'opportunité du dépôt des marques existantes et les nouvelles en fonction de l'argumentaire initial.

**4) Prise en compte du développement durable :**

Les dispositions générales relatives au développement durable ont été ou seront insérées dans le règlement type des manifestations de cyclotourisme en France et dans la charte des organisations de cyclotourisme.

Il est important de distinguer la différence entre la charte (document interne à la Fédération.) et le règlement type applicable à toutes les manifestations de cyclotourisme, fédérale ou non, sur le territoire français, validé par le ministère chargé des Sports sur proposition de la Fédération.

Au regard de la délégation, le règlement type sera conservé et pourra être une annexe de la charte.

**5) Prises en compte des non Licenciés, étrangers, dans les manifestations en France :**

Rappel du point 4 – page 8 du *Guide assurances clubs 2019* ayant opté pour le contrat fédéral : étendue géographique.

Le contrat produit ses effets dans le monde entier lors de séjours, voyages, randonnées, temporaires de moins de 3 mois en individuel ou en groupe.

**Attention** : pour les pratiquants étrangers ou français résidant à l'étranger les garanties sont acquises en pratique individuelle uniquement en France et dans les DROM-COM.

En cas de voyage supérieur à 3 mois, prendre contact avec le Cabinet Gomis & Garrigues.

**6) Note d'instruction du ministère sur la Protection des pratiquants dans le cadre des activités physiques (DS/DSB2/2018/283 du 22 novembre 2018) :**

Cette note rappelle les dispositions législatives et réglementaires applicables à la protection des personnes pratiquant une activité physique ou sportive, en particulier protection des enfants dans un club recevant des nouveaux pratiquants. Un club étant considéré comme un établissement type APS.

Pour la protection des enfants, notamment obligation de faire vérifier par la DDCS/PP le contenu du casier judiciaire pour

tous les encadrants d'activité sportive bénévoles ou rémunérés et exploitants.

**7) Incidence de l'ordonnance n°2018-1170 du 19 décembre 2018 sur le règlement disciplinaire fédéral relatif à la lutte contre le dopage (application au plus tard le 1er mars 2019) :**

Modification de l'autorisation d'usage à effet thérapeutique, procédure de composition administrative (« plaider coupable »), aide substantielle à l'enquête, notion de détention et de possession. Le règlement disciplinaire en matière de dopage ne relève plus des fédérations (le règlement disciplinaire devrait être allégé).

Un condensé des modifications à intervenir est prévu, sachant que le règlement disciplinaire peut être modifié par le Comité directeur sans devoir passer par l'AG.

**8) Sujet du quorum en AG de CoReg - Harmonisation des statuts :**

Dans plusieurs CoReg, le quorum de l'AGO n'a pas été atteint, ou l'a été difficilement. L'attention des CoReg sur ce point pourrait être attirée. Incitation au vote par correspondance et réétudier les possibilités de vote électronique.

Il est possible de maintenir le quorum et d'adopter le vote par correspondance, ce qui permet aux clubs d'assurer leur mission plus facilement et à la structure d'obtenir le quorum.

**9) Modalités de présentation des candidats pour l'AG fédérale :**

Modifications de la fiche de candidature : année de naissance au lieu de la date, seulement la ville du domicile, signature non apparente, mention non apparente de l'adresse électronique, photo non obligatoire. Suppression de l'obligation de produire la copie des trois dernières licences. Les éléments d'informations d'ordre privé ne seront plus diffusés, ils resteront à disposition de la Fédération et de la commission Électorale.

Le nouveau modèle a été proposé à la validation du comité directeur pour l'appel à candidatures dans le cadre de l'assemblée générale 2019 à Angers.

**10) Convention des droits d'auteur lors des éditions fédérales :**

À ce jour, il n'existe pas de convention type pour cet usage. Les seules conventions signées par le passé l'ont été avec des éditeurs professionnels (Denoël, IGN, Franck MERCIER).

L'usage veut que l'auteur dispose d'un certain nombre d'ouvrages qu'il offre à ceux qui l'ont aidé. Lors la dernière édition du livre de François Piednoir, une convention a été établie. Sa base pourra servir pour l'avenir en cas d'autres éditions.

**11) Droit à l'image :**

Difficulté pour interpréter les mentions oui et non indiquées sur le bulletin d'adhésion. Ce point devra être précisé sur le bulletin pour 2021 par une formulation plus précise.

**12) Sécurité routière :**

Si un cycliste ou un piéton est renversé par un automobiliste, l'assurance de ce dernier prend obligatoirement en charge l'indemnisation des dommages corporels, même si le cycliste ou le piéton est en tort. De plus, l'automobiliste risque de devoir supporter un malus dès lors qu'il ne prouvera pas que le blessé est entièrement responsable de l'accident. Cette remarque sera intégrée aux messages préventifs de la commission nationale de Sécurité.

**13) Travaux prévus pour la fin 2019 :**

- a. mise en place de conseils pratiques pour les sujets disciplinaires dans les clubs ;
- b. relations Fédération et FFC, délégation d'État et cyclospor (licence Vélo sport) ;
- c. mettre à niveau les statuts CoDep et CoReg pour se porter partie civile ;
- d. durée de validité du CMNCl pour la licence Vélo sport (trois ans au lieu d'un an sera étudiée ultérieurement).

## COMMISSION ACCUEIL POUR TOUS

› Sylvie FORZANI

### ■ LA FÊTE DU VÉLO

475 organisations au niveau national, 140 en 2017, 474 en 2018.

#### Les principales animations proposées :

- randonnées accompagnées (76 %) ;
- un circuit découverte en accès libre - fléché (28 %) ;
- ateliers de maniabilité pour les enfants (22 %).

#### Les équipes organisatrices :

- parmi les organisateurs, 220 clubs de la Fédération (+ 7 % par rapport à 2018) ;
- plus de 2 000 bénévoles dans toute la France.

Près de 4 000 non licenciés, soit environ 40 % des participants.

### ■ LA CONVENTION DE PRÉ-ACCUEIL (CPA)

À fin août, 48 conventions de pré accueil ont été validées, une baisse par rapport à l'année 2018.

Un constat : les CPA, organisées pour un public jeune, dans des clubs qui possèdent une école cyclo ou point accueil jeunes, obtiennent de très bons résultats.

#### Une nouvelle formule est en préparation pour 2020 :

- simplification de la documentation ;
- un nouveau nom ;
- un nouvel imprimé PDF modifiable ;
- la déclaration de 12 dates, mini 8 maxi 10 ;
- pas de programme détaillé mais l'accent mis sur le public concerné.

#### Les publics potentiels :

- **adultes** : sorties de 15 à 50 km, cyclo-découvertes, le lieu de rendez-vous est celui des sorties clubs, le but est de faire connaître le club avec son côté convivial, et ses pratiques route, VTT, Gravel ;
- **jeunes** : sorties le mercredi ou le samedi, avec les jeunes de l'école ou Points accueil jeunes, le but est de donner envie aux jeunes d'intégrer l'école ;
- **famille** : sorties samedi ou dimanche après-midi, petits parcours ludiques, partie jeux, parcours de maniabilité, éducation routière, VTT ou Gravel.

### ■ LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH)

#### • Challenge de France :

pour inciter les structures à organiser des manifestations ouvertes et adaptées aux personnes en situation de handicap, 10 points sont attribués à tout club organisateur et 5 points par participant de clubs comme encadrant.

#### • Communication des actions dans les structures :

suite à l'appel auprès des CoDep, on enregistre une nette progression en 2019, par rapport à l'enquête similaire de 2018 : 14 entités ont répondu à ce jour, des CoDep majoritairement.

- À la lecture des différents témoignages, il en ressort que l'accueil des PSH demande un grand investissement humain. Ce sont les personnes les plus investies qui ont d'emblée répondu à notre appel.

- Il apparaît que les actions sont menées vers des publics très variés :

**A.** que ce soit dans la problématique :

1. handicap physique (majoritairement malvoyants) ;
2. handicap mental ;
3. handicap psychique (parfois lourd) ;

**B.** que ce soit au niveau de l'âge :

1. enfants ;
2. adolescents ;
3. personnes âgées.

Ces actions vont d'activités à la journée - rassemblement de tandems - à des séjours de longue durée - voyage itinérant, etc.

En termes de moyens, il n'est pas noté de difficultés particulières que ce soit financier ou matériel : CNDS - aides CoReg / CoDep

Au niveau de la formation, de bon niveau pour :

- a. la sensibilisation ;
- b. la mise en place de cycle d'apprentissage vélo avec les structures spécialisées ;
- c. la mise en place de session de pilotage tandem que la CNF devra valider.

Concernant la charte spéciale accueil PSH, une charte pour tout public avec des spécificités pour les PSH est proposée.

Quelques extraits de témoignages :

1. « Nous avons acheté un tandem pour une malvoyante de notre club ; Trois bénévoles se sont organisés pour la piloter et elle s'est très bien intégrée... Depuis 10 ans, elle est la secrétaire du club, nous avons mis à sa disposition un ordinateur avec un logiciel écriture vocale » ;
2. « Il sait faire du vélo sans zigzaguer, l'apprentissage fut long. Deux bénévoles l'ont encadré et aidé pour qu'il puisse pédaler sur la route sans que nous ayons peur de cette conduite ; nous avons réussi, maintenant il fait ses 50 km sur la journée et nous passons des moments très agréables. Que du bonheur ! » ;
3. Un slogan : « Accueil de la différence, dépasser l'indifférence » ;
4. Label attribué aux clubs en Normandie « Valides, Handicapés, pour un sport ensemble » ;
5. Les seniors en selle : « Au-delà du bien-être apporté par l'exercice physique, cette action constitue un remède efficace pour vaincre la solitude » ;



6. « Donner à l'évènement une résonance plus sociale voire de santé publique » ;

7. « L'activité vélo, représente un réel intérêt également puisqu'elle permet de travailler la latéralisation et la coordination motrice ».

**Action :** un appel va être lancé auprès des clubs ou des personnes dont les coordonnées ont été transmises par les CoDep, afin de recueillir leurs activités et les faire partager par un plus grand nombre.

**Proposition pour 2020 :** il serait très intéressant d'avoir l'avis, les observations, remarques, propositions des usagers eux-mêmes. Pareillement il serait très intéressant que quelques-uns d'entre eux intègrent la commission.

Les solliciter pour qu'ils donnent leur avis leur fera peut-être mettre un pied dans la commission PSH.

#### • La Semaine fédérale à Cognac :

L'hébergement sur le camping municipal a accueilli 12 personnes en situation de handicap, avec la possibilité, pour ceux qui ne possédaient pas de matériel de camping, de louer une tente et un lit de camp. Les autres résidaient soit au camping fédéral, soit chez l'habitant. Le mardi 6 août, une journée de sensibilisation sur le handicap, organisée par la COSFIC et financée par la Fédération avec au programme un petit déjeuner au village fédéral, une *cyclo-découverte* de 19 Km, le déjeuner au restaurant « La Courtine », au bord de la Charente, et l'après-midi une visite sensorielle de Cognac avec une guide-conférencier « *Ville d'Art et d'Histoire* ».

Nous avons procédé à la remise du vélo offert par AG2R au club de Dompierre-sur-Charente (17).

#### ■ LES FÉMININES

Cette année a été consacrée à la préparation du rassemblement « Toutes à vélo » à Toulouse, l'évènement européen du vélo au féminin, qui se déroulera le dimanche 13 septembre 2020, en répertoriant les voyages itinérants organisés par les structures, CoReg, CoDep, clubs ou groupes d'amies afin de préparer l'accompagnement des collectifs à leur arrivée sur Toulouse par les clubs locaux et du CoReg.

À ce jour (début septembre 2019) 50 déclarations de voyages itinérants, 5 CoReg, 35 CoDep, 9 clubs et 1 groupe d'amies.

## COMMISSION COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

› Dominique LAMOULLER

Le plan de communication défini a été mis en place avec notamment l'accompagnement des structures, l'accueil dans les clubs, les services aux licenciés et le développement des outils numériques.

#### ■ L'ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES

Le kit de communication en ligne, à l'usage de toutes les structures, est mis à jour en permanence (logos, visuels, supports de communication print et numériques, modèles de documents et documents nationaux à télécharger) : [ffvelo.fr/kitcommunication](http://ffvelo.fr/kitcommunication)

Un Kit de matériel (banderoles, enrouleurs, oriflammes, affiches) a été diffusé à tous les CoDep et CoReg, afin d'accompagner la promotion de nos activités sur les événements organisés avec la nouvelle identité visuelle.

Des goodies ont été créés pour porter l'image de la Fédération et sont disponibles à l'achat pour les structures et les licenciés (tee-shirts, porte-clés, bidons, outils, etc.)

Toutes les newsletters sont envoyées régulièrement à leurs destinataires (nombre d'éditions en 2018/2019 (2017/2018) :

- @Structures-Infos x 10 (11) ;
- licenciés et grand public x 10 (11) ;
- éducateurs x 2 ;
- institutionnels x 3 (5).

Retrouvez toutes ces newsletters à l'adresse suivante :

[ffvelo.fr/newsletter](http://ffvelo.fr/newsletter)

Des newsletters ciblées ont été adressées vers les jeunes et vers les féminines pour des événements spécifiques.

Accompagnement des commissions fédérales dans leurs besoins de communication (Sport pour tous, sécurité, développement durable, VTT et Cyclomontagnardes).

#### ■ INSTITUTIONNELS

Des communications ont été adressées aux collectivités locales et élus nationaux, notamment autour du « *Savoir rouler à vélo* ». L'objectif est de promouvoir les actions des clubs et structures pour l'éducation à la pratique du vélo.

Il s'est agi de newsletters, de courriers, d'édition de plaquette de présentation, d'informations via la presse.

Dans le domaine de la sécurité routière, un communiqué a été adressé pour alerter sur la nécessité du partage de la route et souligner la recrudescence alarmante des accidents concernant les cyclistes en 2019.

#### ■ PARTICIPATION AUX DIFFÉRENTS SALONS

Nous participons aux salons qui traitent du cyclotourisme et du tourisme à vélo en général. En 2018/19 :

- salon « destinations Nature » (mars). Nous faisons la promotion du site [veloenfrance.fr](http://veloenfrance.fr) et de nos activités en club. Nous avons à cette occasion organisé plusieurs conférences sur les bonnes pratiques (sécurité et bien débiter à vélo) et sur des retours d'expériences et récits de voyages à vélo.
- À l'étranger comme le Salon du vélo et de la randonnée d'Utrecht (Pays-Bas), en lien avec Atout France pour la promotion du tourisme à vélo en France. À cette occasion, nous participons et sommes moteur pour la structuration de la filière du tourisme à vélo et la visibilité de la Destination France à vélo à l'international avec [veloenfrance.fr](http://veloenfrance.fr).
- Comme chaque année nous participons au *Salon des maires et des collectivités locales* (novembre) afin de marquer notre volonté d'accompagner les territoires. Nous y avons notamment organisé une conférence sur la thématique « *(re)mettre les habitants à vélo* ».

#### ■ RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

Des communiqués sont adressés et ciblés selon les sujets abordés (plus d'une dizaine).

Un contact permanent est maintenu avec les journalistes spécialisés. La cible des blogueurs-euses a été travaillée cette année, afin d'accroître le réseau de relais de notre activité.

Dans ce cadre, un « *club des amis du vélo* » se constitue, afin de développer le lien d'influenceurs-euses avec notre Fédération. Il sera à consolider cette année.

Nous présentons la saison cyclotouriste à la presse spécialisée et le calendrier national leur est communiqué pour publication, chaque début d'année.

Une conférence de presse a été organisée pour rendre publiques les retombées économiques du tourisme à vélo en France, au dernier trimestre 2018. Ces données sont issues de l'Observatoire du tourisme à vélo.

Chaque mois, une page promotionnelle est rédigée par le service communication et publiée dans le magazine *Vélo Tout-Terrain*, dans le cadre de notre partenariat.

Nous avons également signé un partenariat avec la nouvelle webradio, *Radio Cyclo*, présente sur plusieurs événements. Nous produirons régulièrement des informations sur cette radio.

Nous avons également acheté de l'espace publicitaire dans la presse spécialisée notamment pour les Vertes Tout-Terrain, les Cyclomontagnardes, les Bases VTT, [veloenfrance.fr](http://veloenfrance.fr).

## ■ ÉVÈNEMENTS

En plus de notre présence sur les salons, nous avons accompagné les événements phares du cyclotourisme en France, Semaine fédérale, Cyclomontagnardes, Vertes Tout-Terrain, Fête du vélo, Paris-Brest-Paris randonneur à Rambouillet, etc. par des actions spécifiques de promotion grand public et de relations presse. Des images tournées à la Semaine fédérale sont envoyées à la presse.

**La Fête du vélo** a vocation à devenir l'événement phare de l'accueil dans les clubs. 500 organisations en 2019 (stable par rapport à 2018). Il s'agira de consolider encore l'accompagnement de la Fédération et les actions de promotion autour de cette fête. La mobilisation de tous les bénévoles est importante pour son succès.

Dans le cadre de l'organisation de ces événements, un kit de communication est envoyé à l'ensemble des clubs inscrits. En 2019 nous avons ajouté au contenu de ce kit une banderole et des diplômes Fête du vélo, outils qui ont été très appréciés par les organisateurs.

## ■ PARTENARIATS

Des partenariats actifs sont développés avec *MyTripTailor*, *Oui Bike*, *IGN*, *TwoNav* et les membres du **Club avantages**.

Ont rejoint le Club avantages en 2018/2019 : les villages Clubs du soleil (anciennement Renouveau Vacances).

Les licenciés bénéficient de réductions chez les partenaires membres du Club avantages.

**Dans le cadre du partenariat avec TwoNav, les licenciés bénéficient aujourd'hui gratuitement de Land, logiciel de création de parcours, depuis l'espace licenciés.**

Participation régulière aux réunions du ministère du Tourisme, Atout France, et la structure France Vélo Tourisme. Les partenariats en cours ont tous été renouvelés, notamment celui avec AG2R La Mondiale, pour le développement de la pratique du vélo pour tous à des fins de prévention-santé et le développement de la mixité handi-valide dans la pratique du vélo dans les clubs de la Fédération. AG2R La Mondiale est « *partenaire du cyclotourisme pour tous avec la Fédération française de cyclotourisme* ».

Parmi les actions communes de ce partenariat :

- les rassemblements « Vivons Vélo » (organisés dans une vingtaine de villes en France sur cinq dates, encadrées par nos clubs de cyclotourisme, qui bénéficient d'une dotation financière par AG2R) ;

- l'appel à Projets « *Accessibilité du cyclotourisme aux personnes en situation de handicap* », renouvelé cette année, avec une dotation de 50 000 euros à répartir parmi les différents projets proposés par les clubs (dotation pour achat de matériel adapté).

## ■ TRANSITION NUMÉRIQUE

Le Comité directeur a mis en place un groupe de travail chargé d'étudier la « transition numérique ».

Les commissions : Communication institutionnelle, Numérique, Formation, des structures fédérales participent à cette étude de notre avenir au niveau des réseaux sociaux et de notre organisation. Cela se fera également en concertation avec nos clubs et nos adhérents. Ce ne sera pas imposé par la Fédération et il faudra du temps pour faire le choix de nos moyens futurs.

## ■ L'IDENTITÉ VISUELLE

Les structures et les clubs ont mieux intégré le fait que le changement d'identité visuelle était bien la nouvelle marque de la Fédération française de cyclotourisme. Des formations communication, ont permis de mieux expliquer le rôle et la portée de cette marque « FFVélo » ainsi que les outils matériels permettant de déployer la nouvelle marque et identité vers le grand public.

Il s'agit grâce à ce changement d'identité d'attirer un nouveau public, il faut faire connaître notre Fédération, proposer des offres qualitatives adaptées à tous, pouvoir accueillir l'ensemble des pratiquants du vélo. « FFVélo », c'est la marque de l'accueil pour toutes les pratiques et tous les pratiquants, du vélo de route au VTT en passant par le vélo à assistance électrique en dehors de la compétition. C'est aussi amplifier la dynamique et la pratique du vélo, fédérer un plus large public, des plus jeunes aux seniors, afin que le vélo se transmette de génération en génération et fasse partie intégrante du mode de vie en France.

# RAPPORT POUR LE CENTRE NATURE : « QUATRE VENTS »

› Dominique LAMOULLER

L'année 2019 voit la concrétisation de la construction de la nouvelle salle de réunion, et espace détente qui seront opérationnels fin octobre 2019 pour la saison 2020. Les cottages sont terminés. Ils présentent une offre d'hébergement plus propice aux familles. Des améliorations pour les personnes en situation de handicap sont également réalisées pour un des cottages et pour une chambre spécifique.

Notre nouveau centre sera donc opérationnel et plus fonctionnel à l'ouverture 2020. Nous allons encore améliorer certains points d'équipement et lancer une véritable campagne de communication promotionnelle avec des activités améliorées en direction de nos adhérents, de nos clubs et de nos structures. Cela doit favoriser une meilleure fréquentation.

Il faut noter que les séjours programmés au centre « Quatre vents » peuvent recevoir des participants en pension complète ou en demi-pension mais aussi en camping et sans prestations. Ces différents tarifs sont indiqués en 2020 sur le catalogue séjours. Cette modularité des formes d'hébergement permet de pratiquer des tarifs à la carte ; même si un groupe a une activité commune pendant la durée d'un séjour.

La commission du Centre nature « Quatre vents » se mobilise du fait de la fin de ces travaux pour trouver des pistes de développement

aussi bien en interne qu'en externe. La classification du camping est en cours, de même que l'inscription dans des guides spécialisés et une information renforcée mise en œuvre par la commission communication. Un nouveau souffle arrive sur les « Quatre vents » pour que le cyclotourisme sous toutes ses formes soit mis en valeur.

Une nouvelle grille de tarifs 2020 a été simplifiée avec des prix avantageux pour tous les licenciés de la Fédération et des tarifs préférentiels pour les groupes constitués. Cette maison des cyclotouristes est à votre service en priorité.

Un plan de réaménagement et de mise aux normes de l'ancien bâtiment seront étudiés avec un lissage modéré dans le temps de l'investissement. Ce qui à terme de 3 ou 4 ans devrait donner à ce centre nature une dimension adaptée au service de toutes et de tous quel que soit l'âge.

Tout cela serait inutile si les clubs, les CoDep et les CoReg faisaient de manière plus dynamique la promotion du Centre nature « Quatre vents » afin de promouvoir toutes les activités diversifiées du cyclotourisme. C'est un lieu de rencontres et d'échanges inter-générationnels entre toutes nos régions de France et sur route et sur chemin, y compris pour les marcheurs. **La maison des cyclotouristes, financée par les adhérents de la Fédération depuis 1980, n'attend que votre présence pour vivre et favoriser le développement du tourisme à vélo sous toutes ses formes. Une équipe dynamique et dévouée vous attend au cœur de la France.**

Je rappelle encore une fois, si tous les CoDep et les CoReg organisent chacun un séjour une fois par mandat de quatre ans au centre « Quatre vents », non seulement des échanges naîtront entre régions, départements et clubs, mais en plus le centre pourra présenter un résultat satisfaisant. Une amélioration a déjà été constatée et nous en remercions toutes les structures qui y ont contribué; il faut poursuivre en ce sens.

## COMMISSION RELATION AVEC LES STRUCTURES

› Jean-Marie BROUSSE

Nous avons lu et analysé tous les comptes rendus de structures qui nous ont été adressés. Même si on voit en règle générale une baisse d'effectifs et une baisse de fréquentation des assemblées générales, ce n'est pas le cas pour tout le monde. En effet certaines structures voient leurs effectifs augmenter et ont des participations intéressantes à leurs assemblées.

Certaines actions semblent fructueuses comme la première licence gratuite pour les féminines et des actions spécifiques jeunes dans certaines structures. Après reste à voir si tout cela a un impact positif sur les effectifs.

### ■ STRUCTURES-INFOS

Les numéros parus de Janvier à Juin 2019 permettent aux clubs, CoDep et CoReg d'avoir des informations pratiques sur le fonctionnement et l'évolution de la Fédération.

Les newsletters sont désormais accessibles sur la page d'accueil de chaque structure (clubs, CoDep, CoReg) ou licenciés à l'adresse suivante : [ffvelo.fr/newsletter](http://ffvelo.fr/newsletter)

### ■ LES RÉCOMPENSES DÉLÉGUÉES AUX STRUCTURES

La commission valide les demandes de récompenses demandées par les structures lors d'une réunion début octobre.

Maintenant nous validons également les attributions de médailles fédérales.

Les dates limites pour les demandes de mérites du cyclotourisme, de diplômes de reconnaissance fédérale et de médailles sont désormais à envoyer pour le 30 septembre de chaque année. Il est important d'y penser de façon à ce qu'un maximum de personnes puisse être récompensé.

Nous avons attribué 390 mérites et 162 diplômes de reconnaissance en 2018, ce qui reste en dessous du seuil que nous devrions atteindre.

## COMMISSION TOURISME

› Béatrice BARRIÈRE

La commission Tourisme a proposé en 2019, 15 séjours. 5 ont dû être annulés faute de participants ou pour cause de problème maritime (Irlande).

La moyenne des participants est de 25.

Deux nouveaux séjours : Birmanie et Bosnie ont fait le plein rapidement.

Pour 2020, de nouvelles destinations sont proposées (Guatemala, Chypre). Une nouveauté également envers les familles puisque 6 séjours seront dans le catalogue. Ces séjours ont été mis en place avec la collaboration de VVF village qui a choisi des sites appropriés pour les familles où des circuits faciles seront proposés. Nous avons fait appel aux départements concernés pour cette mise en place. Espérons que ces propositions reçoivent un accueil favorable de la part des familles.

Accueil des Chinois : plusieurs séjours ont été proposés avec la collaboration d'Eurasia mais peu d'inscriptions donc annulation également. En revanche, les Chinois viennent toujours découvrir les Châteaux de la Loire. Deux séjours ont eu lieu au printemps 2019. Une équipe de bénévoles œuvre toujours sur le terrain pour accompagner les chinois en France. Qu'ils en soient remerciés.

En juin la Fédération a été représentée par la présidente de la commission à Chengdu à l'occasion de la journée mondiale du vélo.

Au printemps 2019, une mise à jour de la réglementation tourisme a été faite pour être en conformité avec la modification récente du Code du tourisme par l'Ordonnance n° 2017-1717 du 20 décembre 2017 imposée par le ministère.

Dès 2020 la gratuité de l'immatriculation tourisme est offerte envers les structures organisatrices.

Vous êtes invités à lire l'ensemble des annexes envoyées comme chaque année notamment le cahier des charges des séjours (annexe 4), le rôle de l'accompagnateur (annexe 6) et bien sûr la réglementation tourisme (annexe 1) où il est bien précisé que les futurs organisateurs doivent obligatoirement informer à l'avance le département et le CoReg concernés.

Je remercie tout particulièrement les membres de la commission qui œuvrent tout au long de l'année pour vous proposer des séjours à travers le monde.

Merci également à tous les moniteurs tourisme pour leur implication et leur dévouement.

# COMMISSION CYCLOMONTAGNARDES ET GRANDS RAIDS

› Jean-Jacques PECH

En 2019, la fréquentation à nos Cyclomontagnardes est mitigée, certaines recueillant un nombre important de participants, d'autres étant en baisse par rapport à 2017 et atteignant un seuil critique de participation. Il faudra mieux analyser les raisons de cette situation. Choix des dates, vieillissement de notre population cyclotouriste, manque de communication ou communication inadaptée, effet de la conjoncture économique actuelle. Autant de questions qu'il faut se poser afin d'essayer de remédier à ce manque d'intérêt pour ces épreuves phares de notre Fédération.

4259 cyclos ont participé aux 6 Cyclomontagnardes en 2019 (année impaire) :

- **La Cyclomontagnarde du Vercors (26)**  
15 et 16 Juin 2019 – 1013 cyclotouristes (881 en 2017);
- **La Cyclomontagnarde des Hautes-Pyrénées (65)**  
22 et 23 Juin 2019 – 232 cyclotouristes (374 en 2017);
- **La Cyclomontagnarde du Morvan (58)**  
29 et 30 Juin 2019 – 463 cyclotouristes (535 en 2017);
- **La Cyclomontagnarde des Vosges Celtiques (67)**  
06 et 07 Juillet 2019 – 464 cyclotouristes (489 en 2017);
- **La Cyclomontagnarde de Limoux (11)**  
13 et 14 Juillet 2019 – 338 cyclotouristes (383 en 2017);
- **La Cyclomontagnarde BRA (38)**  
20 et 21 Juillet 2019 – 1749 cyclotouristes (1389 en 2017);

À noter que 65% des participants concernent uniquement les Cyclomontagnardes du Vercors et du BRA.

En 2017 il y avait eu 4414 participants mais répartis sur 7 Cyclomontagnardes dont deux étaient organisées le même week-end. De ce fait, par rapport au bilan de participation de l'année 2017 (année impaire), nous pouvons dire que la participation est stable. Mais le bilan individuel de chaque organisateur est encore très contrasté et mitigé. En effet, quatre organisateurs ont subi une baisse de fréquentation allant de 5% à 38%, quand deux ont connu une participation en hausse de 15 et 26%. En synthèse, la participation en 2019 est d'environ 710 participants par Cyclomontagnarde, contre 842 en 2013, 624 en 2015 et 631 en 2017. L'objectif d'avoir 1000 participants par Cyclomontagnarde est encore bien loin d'être atteint pour quatre d'entre elles en 2019.

En 2018, année paire, nous avons eu seulement quatre cyclomontagnardes et 3644 cyclotouristes avaient participé, ce qui fait un ratio de 911 participants par cyclomontagnarde.

Le calendrier des Cyclomontagnardes 2020 a été validé et est le suivant :

- **la Cyclomontagnarde du Jura (39)**  
06 et 07 Juin 2020;
- **la Cyclomontagnarde d'Annecy (74)**  
13 et 14 Juin 2020;
- **la Cyclomontagnarde Luchon – Bayonne (31)**  
20 et 21 Juin 2020;
- **la Cyclomontagnarde Cévennes et Gorges du Tarn (48)**  
27 et 28 juin 2020;

- **la Cyclomontagnarde des Vosges (68)**

4 et 5 Juillet 2020.

À noter l'arrivée d'une nouvelle Cyclomontagnarde « Cévennes et Gorges du Tarn » les 27 et 28 juin 2020 au départ de Villefort (48). Bon courage et bonne réussite aux organisateurs.

## COMMISSION MÉDICALE

› D<sup>r</sup> Yves YAU

La commission Sport-Santé, ses membres et divers intervenants ont répondu de la manière la plus complète possible aux sollicitations des structures demandeuses.

L'année Paris-Brest-Paris a intensifié, de manière spécifique, la fréquence de ces interventions.

Rappel : toute structure, y compris les clubs, peuvent faire appel à la commission pour tous types d'interventions ponctuelles ou organisation de stages sport santé sur deux ou trois jours...

Le « stage Sport-Santé » annuel s'est déroulé début septembre au Centre nature « Quatre vents ».

Quelques interventions ont permis aussi de nous adresser à des publics cyclistes ou non hors de notre Fédération.

Ce fut l'occasion de mettre en valeur nos activités.

La rubrique santé de la revue *Cyclotourisme* reste toujours pilotée par Daniel Jacob. Les longues distances et la nutrition ont été traitées plus particulièrement. Après la réalisation de la brochure « *Cyclo-Santé* », il est envisagé de réaliser, sur le même modèle, une compilation des articles récents traitant de la nutrition.

L'adoption, enfin, du certificat médical avec une périodicité large (5 ans pour la déclinaison licence Vélo rando) n'a pas suscité de commentaires négatifs auprès de la commission.

La mise en place du sport sur ordonnance est un lourd chantier si l'on ne veut pas se limiter aux bonnes intentions.

L'encadrement réglementaire est maintenant bien établi.

En application de l'article D.1172 du Code de la santé publique, des éducateurs fédéraux ayant suivi une formation peuvent dispenser le sport sur ordonnance (sur prescription du médecin traitant aux patients en ALD). Les patients doivent avoir été classés « *sans limitation* » ou « *avec limitation minimale* » ou « *avec limitation modérée, dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire* ».

Sept stades de compétence sont demandés. Ces compétences sont, pour notre Fédération, conditionnées par l'acquisition du diplôme de moniteur ou instructeur. Une formation spécifique doit être également reconnue. Cette formation pourra l'être par « *Validation des acquis* » (formation antérieure auprès par exemple de l'Ufolep, Fédération des clubs omnisports, etc.). Une formation spécifique se met en place au sein même de notre Fédération, l'agrément des ministères Santé et Sports, sur proposition du CNOSF, devrait être acquis début 2020.

# GRANDES MANIFESTATIONS ET BREVETS TOURISMES 2019

› Ghislaine CHARTON

## ■ LES MANIFESTATIONS À LABELS

### 1) Concentrations de Pâques du 20 au 22 avril :

Cette année, nos amis cyclos ont eu le choix entre deux concentrations pascales :

- Celle d'Upaix, village perché des Hautes-Alpes où se sont rassemblés les fidèles de Pâques-en-Provence. Le comité départemental des Hautes-Alpes, les clubs de Veynes et de Gap et leurs bénévoles ont participé à la réussite de cette édition ; 746 participants sont venus de toute la France et même de l'étranger. Pour une première édition « Voyage vers Pâques-en-Provence » 25 cyclos ont choisi cette formule soit en se rendant à Upaix, soit en y faisant un passage.
- Quarante-cinq ans après le premier Pâques-en-Périgord, cyclos de tout âge se sont retrouvés à Bergerac capitale du Périgord pourpre : du plus jeune, 10 ans, au plus ancien, 94 ans, c'est 910 cyclos et 201 clubs qui ont participé à cette édition. Dans tous les esprits était présent l'une des chevilles ouvrières de ce projet, notre ami Christian Lagarde trop tôt disparu. Les cyclotouristes ont apprécié les parcours, les paysages, le patrimoine riche de ce secteur du Périgord et l'accueil des organisateurs.

### 2) Ascension Digne-les-Bains du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin :

Cette concentration a été organisée par le club cyclotourisme dignois (Alpes de Hautes-Provence) pour fêter ses 80 ans ; ce club l'un des plus anciens de notre Fédération qui nous a proposé tant de belles organisations nationales tenait à inscrire son nom cette année à la concentration de l'Ascension. Notre présidente fédérale, Martine Cano regrette une participation trop rare pour cet événement qui aurait mérité meilleure fréquentation.

### 3) Pentecôte au Centre nature « Quatre vents » à Aubusson-d'Auvergne du 08 au 10 juin 2019 :

Comme pour la concentration de l'Ascension, celle de la Pentecôte avec 100 cyclotouristes a vu une très faible participation, bien loin de celles des années précédentes. Beau temps et rencontre très conviviale.

### 4) Concentration « Vélo en famille » (François Pretot) :

Elle a eu lieu au cours du week-end de Pentecôte au cœur de la Forêt de Gien (Loiret – 45) région méconnue située entre la Beauce et la Vallée de la Loire.

La rencontre des Chérubins, désormais « Vélo en famille » (adopté par le Comité directeur en mai 2019) a réuni cette année 87 inscrits dont 37 enfants auxquels il faut ajouter 3 couples de bénévoles licenciés ainsi que des participants d'une école cyclo (OCT Orléans) venus présenter leurs activités le temps d'une journée. Ces 87 inscrits représentaient 22 familles. La plupart avait déjà participé aux « Chérubins » au moins une fois. Quatre familles venaient pour la première fois dont trois qui adhèrent à CCI (Cyclo-camping international), la 4<sup>e</sup> était une famille licenciée de la région. On regrette l'absence de participants des villages aux alentours de Nibelle (45) malgré la publicité (ainsi qu'aucun parent d'enfants licenciés dans nos écoles cyclos).

Coté concentration nous avons un pré-projet en cours dans le Pas-de-Calais, la finalisation a été faite lors du Comité directeur de septembre.

### 5) Les concentrations traditionnelles sont toujours appréciées :

- **l'Appel des Pyrénées 2018, le 09 octobre au Mont Galié (31) :** 232 participants pour 62 clubs ;
- **Candes-Saint-Martin le 24 juin :** 106 adhérents issus de 19 clubs ; présence de cyclos de Chinon, Cinq-Mars-la-Pile, Richelieu, La Ville-aux-Dames, Saint-Avertin mais aussi de villes voisines : Thouars, Saumur, Angers, Châtellerauld, La Flèche, etc. ;
- **Mas-de-la-Barque le 25 août** qui a connu encore cette année un succès très acceptable ;
- **Souvenir Vélocio, au Col de Pavezin, le 30 septembre** a eu un peu plus de participants qu'en 2018.

Le bilan des manifestations nationales à label, présenté dans ce rapport annuel montre une légère inflexion des participations, liée soit à la situation des sites retenus, soit aussi à la météo.

Merci à tous les organisateurs et bénévoles de manifestations à label qui ont organisé de mains de maître ces beaux moments de partages et de convivialité.

### 6) Semaine européenne à Belmonte (Portugal) 2019 :

Participation française en forte hausse par rapport à celle en Pologne en 2018.

#### Quelques données statistiques :

PAYS	NB D'INSCRITS
France	1 011
Pologne	82
Ukraine	44
Belgique	15
Angleterre	10
Portugal	18
Suisse	2
Autriche	2
Canada	3
Australie	4
Espagne	6
Bulgarie	1
<b>TOTAL</b>	<b>1 198</b>

#### Répartition de la pratique

pédalants masculins	pédalants féminins	pédalants TOTAL	dont Pédalants VAE	dont Pédalants VTT	non pédalants	TOTAL pédalants + non pédalants
624	477	1 101	166	0	97	1 198

## ■ LES BREVETS

Les participations aux différents brevets s'établissent comme suit :

### 1) Brevets des Parcs :

Le règlement des parcs a été revu : les contrôles sont également possibles maintenant lors d'une concentration à label qui se déroule dans un parc ou le traverse (ex : parc du Pilat pour Pavezin, Parc Loire-Anjou-Touraine pour Candès-Saint-Martin).

La nouvelle carte est à l'étude.

Le nombre des homologations sont du même ordre qu'en 2018. 9 lauréats.

### 2) Brevet des provinces françaises (BPF), Brevet de cyclotourisme national (BCN) :

Les BPF - BCN sont toujours les brevets les plus pratiqués et appréciés pour visiter la France et ses anciennes provinces françaises.

Les BPF semblent cette année en léger déclin, fin août ; il n'en demeure pas moins qu'en septembre les demandes d'homologations croissent généralement. Néanmoins, 45 cyclos ont débuté ce brevet cette année, soit 15 de plus qu'en 2018, peut-être une source d'encouragement.

La gazette est régulièrement diffusée aux structures par la Newsletter et par la revue (3 cette année). Ce brevet de tourisme reste une excellente vitrine de notre activité avec les voyages itinérants.

Le 4<sup>e</sup> circuit des provinces françaises s'est déroulé du 22 juin au 03 juillet, soit 11 étapes qui ont parcouru le sud-ouest de la France, en visitant une trentaine de sites BPF. 49 cyclotouristes ont participé à ce périple.

Pour le BCN, bien que le nombre de clubs participants soit à peu près identique (107) que l'an dernier, le nombre de participants est en progression (8 %).

Il serait souhaitable que d'autres brevets connaissent le même développement tels que ceux des Parcs et le Mer-Montagne.

### 3) Le Voyage itinérant :

Cette année fin août les homologations sont en progression de près de 10 % ce qui augure une belle progression en 2019 se rapprochant des chiffres des années de « Toutes à vélo » Paris et Strasbourg ; il faut rappeler ici, les 40 voyages spécifiques vers Pâques-en-Provence.

L'an prochain, avec « Toutes à vélo » à Toulouse au féminin, la participation à ce brevet devrait voir un accroissement notable.

**Nota :** l'homologation de ce brevet a été revue et modifiée.

### 4) Brevet d'initiation au cyclotourisme familial (BICF) :

La participation au BICF a fortement chuté cette année : de 60 participants en 2018, on atteint 22 participants cette année.

### 5) Mer-Montagne :

Les participations sont identiques à celles des années précédentes, 131 brevets homologués en 2019.

### 6) Challenge de France :

Comme chaque année, les participations aux brevets de tourisme et de distances – fédéraux, audax et randonneurs – sont connues fin septembre ; on note une constante participation aux brevets de

tourisme et un accroissement important des brevets de distance ce qui s'explique par l'année Paris-Brest-Paris. Les informations relatives aux AG sont en légère progression - 80 % des CoDep. Les manifestations à label ont été « boudées » en 2019 par les adhérents (voir ci-dessus). Peu de retour concernant les Vertes Tout-Terrain.

Par contre, les manifestations jeunes ont fait l'objet de retour d'information beaucoup plus conséquent que les années précédentes. De la même manière, les journées ou week-end des féminines sont en forte progression, à la veille de Toutes à vélo - Toulouse 2020.

Dans le contexte des formations, le nombre de retour est du même ordre qu'en 2018, En revanche les formations « Dirigeants », incités par le Comité directeur, n'ont pas eu le succès escompté, bien au contraire.

Les manifestations spécifiques ouvertes et adaptées aux personnes en situation de handicap ou désireuses de se remettre à la bicyclette à la suite d'une maladie n'ont pas eu de retour, s'expliquant sans doute par une décision tardive de l'inscrire au règlement.

### 7) Randonnées permanentes (RP) :

En définitive, à l'issue de l'enquête annuelle 2018, 180 réponses ont été reçues. 2 355 participants recensés soit un chiffre très proche de celui de 2017.

3 labels ont été attribués en 2019 contre 6 en 2018 ; par contre 6 dossiers sont en instance d'obtention du label.

#### Rappel :

- **RP à label** : leur gestion (saisie et modification) est faite par le siège et le délégué fédéral ; cette mise à jour peut être assurée à n'importe quel moment de l'année, en cas de changement.
- **RP sans label** : elles sont à inscrire ou à renouveler dans le calendrier des randonnées « Où irons-nous ? » à l'identique d'une manifestation classique avec validation par les structures départementales et régionales tous les 2 ans à compter de leur date de saisie. La numérisation continue sur le site [veloenfrance.fr](http://veloenfrance.fr) ; elle peut prendre en compte les itinéraires de ces RP sans label, à la demande des gestionnaires.

L'inscription à une RP est possible avec un VAE à condition de choisir l'option sans /délai.

Enfin, 11 RP ont été présentées dans la revue fédérale.

#### Les prévisions 2020 :

- **Pâques-en-Provence du 11 au 13 avril à Blauvac** situé dans le département du Vaucluse (84) région Provence-Alpes-Côtes-d'Azur (PACA).
- **Pâques-en-Quercy du 11 au 13 avril à Cajarc** situé dans le département du Lot (46) région Nouvelle-Aquitaine.
- **Pentecôte du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin « Autour du golfe du Morbihan » à Vannes** situé dans le Morbihan (56), côte sud de la région Bretagne.
- **Semaine fédérale du 02 au 09 août à Valognes** situé dans le département de la Manche (50) en région Normandie,
- **Semaine européenne du 07 au 11 juillet à Banja Luka** en Bosnie-Herzégovine.

#### Conclusion :

Plusieurs projets sont en cours d'études dans la commission à savoir la mise à jour des règlements et les réflexions sur la dématérialisation (transmission des cartes de routes par Internet ; suppression des

cartes de routes papier par des cartes numériques - smartphone -) pour divers brevets.

Malgré le barème favorable aux jeunes, peu d'évolution quant aux retours de participations des Critériums et Concours d'éducation routière ; il est toujours difficile d'obtenir dans les faits les participations aux manifestations nationales jeunes (Semaine jeune, Trait-d'Union, critérium). Baisse aussi pour les Vertes Tout-Terrain et les manifestations à label.

Pour les Randonnées permanentes, une expérimentation de retour d'info, centralisée aux structures - CoReg ou CoDep - permettra peut-être d'améliorer dans les années prochaines la collecte des données.

Les organisateurs doivent penser à retourner systématiquement les fiches dans la semaine qui suit l'événement, il y a encore trop de relances à effectuer.

## COMMISSION SEMAINE FÉDÉRALE (SF) ET TOUR CYCLOTOURISTE

› *Jacky BROSSEAU*

### ■ SEMAINE FÉDÉRALE INTERNATIONALE DE CYCLOTOURISME 2019 À COGNAC (16)

Cette année encore la SF a connu une participation légèrement supérieure à 10 000 participants (10 503 exactement dont 4 489 femmes et 6 014 hommes) se décomposant ainsi :

- 273 jeunes de moins de 15 ans ;
- 1 535 accompagnateurs ;
- 718 étrangers.

Les pays les plus représentés sont : la France (9 523), puis le Royaume-Uni (348) et la Belgique (194).

Les régions les plus représentées sont : les Pays de la Loire (1 565 participants), suivi de la Bretagne (1 336) et de la Normandie (1 192).

La principale activité est de très loin le vélo de route, pour seulement 350 VTT, il faut noter la forte progression des VAE arrivant à 10 % des effectifs.

Les parcours tracés au travers des vignobles ont été très appréciés, le dénivelé quelques fois important n'a pas gâché l'envie de rouler dans cette belle région et découvrir les beaux petits villages charentais dont l'architecture est guidée par le style roman.

Le soleil et le beau temps ont fait bien des heureux sauf ceux qui voulaient participer au défilé de clôture qui lui a été annulé pour cause de fortes pluies... Dommage, le circuit préparé était de toute beauté au travers de la vieille ville de Cognac en longeant les quais de la Charente.

Cette année la Fédération a souhaité profiter de la SF pour faire encore plus la promotion de ses activités. Une journée spéciale a été proposée le 1<sup>er</sup> Samedi, permettant aux cyclistes « lambda » de venir découvrir la permanence de la SF, nous avons enregistré un vif succès puisque plus de 500 personnes (non adhérentes à la Fédération) sont entrées dont beaucoup d'enfants.

Cette opération est à renouveler, elle a permis aussi d'attirer les enfants vers l'animation « jeunes » qui s'est déroulée toute la semaine sous la houlette de la Direction technique nationale qui

a permis de valider des permis de rouler à vélo (merci à eux pour leur investissement).

La journée PSH (Personne en situation de handicap) a connu elle aussi une bonne participation, 55 personnes se sont présentées pour faire un circuit de 25 km, suivi d'un repas en commun offert par la Fédération et clôturée par une visite sensorielle de Cognac dans la ville historique.

Le camping fédéral a été très bien construit par la COSFIC de Cognac, malgré une obligation de gérer l'alimentation électrique par des groupes électrogènes ce qui n'est pas idéalement écologique. Il faut aussi noter et déplorer l'indélicatesse de quelques participants qui n'hésitent pas à « insulter » les bénévoles en charge de faire respecter les règles de sécurité et de bonne tenue du camping.

Malgré les efforts constants imposés par la Fédération et les services de l'État en termes de sécurité, nous avons encore déploré quelques interventions des secours sur les circuits (une vingtaine). Force est de constater que l'indiscipline de certains participants est souvent à l'origine de chutes, heureusement souvent peu graves.

Sur ce thème nous allons devoir encore être plus vigilants, faudra-t-il arriver à ne plus accepter les adhérents qui réitèrent les actions dangereuses pour eux et pour les autres ? Nous ne laisserons pas quelques individus remettre en cause l'existence même des Semaines fédérales, il faut qu'ils sachent que leurs gestes d'incivilité sont très mal appréciés par les autorités détentrices des autorisations, un refus de leur part pourrait être fatal.

En conclusion la SF 2019 restera un bon millésime mais il faudra rester très attentifs à la sécurité.

Cette année le Comité directeur a validé la SF 2021 qui se déroulera à Pont-à-Mousson (54), en Meurthe-et-Moselle, sous la Présidence de Olivier Sinot, ancien président du CoReg Grand Est.

### ■ VÉL'EUROPE 2019/2024

Nous l'avons annoncé à l'assemblée générale de Boulazac, le Vél'Europe fait bien partie des grands périple organisés par la Fédération.

À l'heure où est écrit ce compte rendu, le départ des 36 participants de l'édition 2019 a bien eu lieu à Lisbonne le lundi 09 septembre 2019. L'équipe d'encadrants ayant acheminé les vélos vers cette destination de départ.

L'objectif étant de rallier toutes les capitales ou villes olympiques européennes d'ici à 2024, nous partirons pour Madrid, puis Dublin et Londres pour en finir en 2019 par Dunkerque.

En 2020, les participants repartiront de Dunkerque pour rejoindre Helsinki en Finlande et ainsi de suite, jusqu'en 2024.

Ne faut-il pas rappeler que 2024 sera l'année des Jeux olympiques et des 100 ans de la Fédération, nous imaginerons une grande manifestation festive autour de cette date et nous comptons sur vous pour y participer et nous aider.

### ■ TOUR CYCLOTOURISTE 2020

En 2020 le Tour cyclotouriste international partira de Saint-Pourçain-sur-Sioule dans l'Allier, il fera partie d'un millésime dédié aux grimpeurs puisque nous parcourrons 2 800 km avec 30 000 m de dénivelé et ce en 20 étapes.

Les circuits sont tracés depuis l'Allier pour aller vers les Pyrénées via les massifs auvergnats. Dans les Pyrénées les grands cols seront au programme tout comme ceux des Alpes du sud qui arriveront dans la dernière semaine.

## ACTIVITÉS JEUNES

Se reporter au rapport d'activité de la Directrice technique nationale à la rubrique « jeunes ».

## COMMISSION « ÉCOLES DE CYCLOTOURISME ET ACCUEIL JEUNES »

› Marie-Françoise DESBROUSSES

### ■ L'ACCUEIL DES JEUNES

#### **Point d'accueil jeunes (PAJ) et École de cyclotourisme :**

310 écoles de cyclotourisme et 55 PAJ dans les structures de notre Fédération accueillent des jeunes.

#### **Points d'accueil jeunes (PAJ) :**

Depuis 2013, un dispositif de demande d'agrément a été mis en place pour valoriser et mieux connaître les Points d'accueil jeunes (PAJ).

Les 55 PAJ déclarés cette année regroupent 515 jeunes avec une vingtaine de créations depuis septembre 2018.

#### **École de cyclotourisme (EC) :**

Le nombre d'écoles de cyclotourisme valides est de 310 contre 319 l'an dernier.

Les effectifs sont de 7519 jeunes en EC le 24 septembre 2019 contre 7855 jeunes le 18 septembre 2018.

### ■ LES AIDES

#### **La promotion loisir jeunes (PLJ) :**

Octroyée aux clubs, départements et régions dans le cadre d'organisation de séjours déclarés et agréés. Depuis plusieurs années maintenant, les PLJ sont attribuées également dans le cadre des courts séjours. Les organisateurs doivent faire la demande en amont de l'organisation en fournissant au préalable le dossier dûment renseigné (adresse email : [plj@ffvelo.fr](mailto:plj@ffvelo.fr))

Les modalités d'attribution ont été clarifiées et doivent être respectées sur le plan réglementaire.

Ces dossiers mettent en avant l'activité diverse et variée au sein des écoles de cyclotourisme : participation aux critères départementaux, régionaux mais également voyages itinérants, séjours clubs, départementaux, régionaux, etc.

#### **Le challenge national des écoles cyclos et son carnet :**

En 2014, le Challenge national des écoles de cyclotourisme a été établi avec le nouveau carnet de challenge qui prend en compte :

- l'activité interne de l'école ;
- le développement d'activités spécifiques, au sein de l'école ;
- de plus, pour inciter les écoles à accueillir plus de jeunes, les catégories existantes ont été modifiées :
  - > catégorie école de cyclotourisme : inférieur ou égal à 30 jeunes ;
  - > catégorie école de cyclotourisme : supérieur ou égal à 31 jeunes.

Enfin, la dotation financière est actualisée puisque le renvoi du carnet conditionne l'attribution de l'aide financière en fonction de l'effectif.

D'autre part, les 12 premières écoles classées au challenge national, dans les 3 catégories, reçoivent une dotation supplémentaire.

Depuis 2017, pour faciliter la gestion et permettre les remises de récompenses dans les assemblées générales des structures la date de renvoi a été fixée au 1<sup>er</sup> septembre.

Tout cela relate l'activité intense au sein des écoles de cyclotourisme.

## COMMISSION CULTURE, ÉTHIQUE ET PATRIMOINE

› Martine CANO

### ■ CHARTE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

La commission Culture, Éthique et Patrimoine, en s'appuyant sur la charte adoptée par l'assemblée générale du CNOSF, a rédigé la Charte d'éthique et de déontologie. Les textes de référence sont ceux du CNOSF, mais la version de notre Fédération a été allégée et simplifiée afin d'être plus adaptée (suppression des références à la compétition) ; elle est ainsi accessible à tous. La version intégrale du CNOSF est bien entendu consultable par toute association.

Culture et patrimoine Nos relations se poursuivent avec le musée d'Art et d'industrie de Saint-Étienne, même si le changement de conservateur et le départ de la responsable du département « cycle » a induit quelques difficultés de transition. Une nouvelle rencontre est programmée pour cet automne 2019 et nous nous réjouissons d'avoir l'aide et le soutien de l'ancien conservateur, Madame Nadine Besse. Archivage et numérisation se poursuivent afin de sauvegarder l'essentiel de notre patrimoine.

### ■ PÂQUES-EN-PROVENCE

Le groupe Pâques-en-Provence continue à prospecter les sites correspondant à l'esprit de ce rassemblement historique et à fédérer les clubs qui apportent leur concours à cette manifestation, presque toujours agrémentée d'une exposition retraçant les débuts de notre activité. Après Upaix (05) en 2019, c'est Blauvac (84) qui a été lieu d'accueil en 2020.

### ■ PRIX PHOTO-LITTÉRAIRE PIERRE ROQUES

Après une année « blanche », quatre dossiers ont été présentés au jury ; cette année. Deux prix seront décernés. Les anciens lauréats du prix photo-littéraire Charles Antonin encore adhérents de notre Fédération se verront remettre l'ouvrage de Raymond Henry consacré à cet ancien président fédéral.

### ■ BOURSE DU « JEUNE VOYAGEUR INTERNATIONAL », SOUVENIR « JACQUES VICART »

Le périple de Youri et Julia, cyclotouristes et comédiens, s'est prolongé pour Youri ; parti pour six mois, il a pédalé un an avant de rentrer. Un bilan de son voyage sera prochainement présenté.

Les autres voyageurs sont partis pour un tour d'Europe et alimentent régulièrement les pages de la revue *Cyclotourisme* ou de [cyclotourisme-mag.com](http://cyclotourisme-mag.com). Il est en de même pour Quentin et Matthieu dont le projet de voyage est de proposer des solutions de recyclage : Cyclo to Recycle, un an, deux cousins, quatre continents, vingt mille kilomètres, quinze solutions environnementales.



## ■ COMMISSION PHOTO-VIDÉO

Le groupe en charge du concours photo-vidéo, poursuit le classement de la photothèque. Il donnera également des conseils aux photographes dans des pages spécifiques de notre revue. Le thème retenu pour cette année était « la vigne », sujet d'autant plus abordable que plusieurs de nos grandes manifestations ont sillonné des régions viticoles. Le nom des lauréats du concours seront divulgués lors de l'assemblée générale.

## CONSEIL DISCIPLINAIRE DE PREMIÈRE INSTANCE ET COMMISSION ÉLECTORALE

› *Jean-Claude LOIRE*

- Le Conseil disciplinaire de première instance a été renouvelé au cours de l'assemblée générale 2018 à Boulazac. Rappelons que statutairement les conseillers disciplinaires sont élus par les clubs, et non nommés par le comité directeur, ce qui leur confère une totale indépendance de décision à l'égard de l'exécutif. Au cours de l'exercice il a traité une affaire, sur saisine du bureau fédéral.
- La commission Électorale a officié au cours des assemblées générales ordinaire et extraordinaire de Boulazac sous la direction du Conseil disciplinaire d'appel. Elle a proposé au bureau fédéral une mise à jour des formulaires et notices de candidatures au Comité directeur et aux conseils disciplinaires afin de tenir compte des modifications des dispositions réglementaires et du règlement général de protection des données.

## CONSEIL DISCIPLINAIRE D'APPEL

› *Monique LORIDE*

Durant l'année écoulée, le conseil disciplinaire d'appel n'a pas eu à traiter de dossier et le conseil ne peut que se réjouir de cette situation qui démontre la sérénité de nos dirigeants et de nos membres.

# RAPPORT FINANCIER

› Jean-Marie BROUSSE

## ■ EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2018 AU 30 JUIN 2019

Les états comptables et financiers de la Fédération concernant l'exercice clos au 30 juin 2019 ont été examinés par les trésoriers puis arrêtés par le Comité directeur lors de sa réunion du 20 septembre 2019.

Le budget global de l'exercice s'élève à 7 377 574 euros contre 7 299 552 euros en 2017-2018. Il tient compte de 2 événements exceptionnels, le Tour cyclotouriste pour un budget de 76 124 euros et la SNEJ à Aubusson-d'Auvergne pour un budget de 241 350 euros.

### ANALYSE DU RÉSULTAT

L'exercice clos au 30 juin 2019 présente un résultat global excédentaire de 54 807 euros (252 710 euros en 2017/2018).

Le résultat d'exploitation est négatif de 1 559 euros. Il prend en compte la perte d'exploitation du Centre nature « Quatre vents » pour 73 264 euros ainsi que du résultat positif du Tour cyclotouriste pour 13 423 euros et le résultat négatif de la SNEJ pour 30 891 euros.

Le résultat financier est positif de 6 116 euros. Nous ne pouvons faire que le même constat que l'an dernier à savoir qu'il ne permet plus de couvrir les frais bancaires, les coûts liés aux paiements en ligne et les taux de placement trop faibles ne permettant pas de trouver l'équilibre.

Le résultat exceptionnel est positif de 50 250 euros. Il comprend des régularisations de charges et de produits à caractère exceptionnel ainsi qu'une quote-part de subventions reçues affectées à l'exercice pour 17 151 euros.

## ■ LES RECETTES

Le volume d'affaires de la boutique fédérale connaît une baisse significative due à un manque de communication sur la nouvelle collection. Le nouveau catalogue sorti début juillet associé à la mise en ligne de la boutique d'ici la fin de l'année devrait permettre la relance des ventes avec de nouveaux produits.

Le chiffre d'affaires généré par les séjours varie selon les propositions du catalogue « Séjours et voyages ». Sur l'exercice, on remarque l'annulation de 4 séjours à l'étranger sur 22 proposés. Le nombre de participants est de 443. Les structures, quant à elles, organisent un nombre important de voyages pour lesquels elles règlent une redevance à la Fédération permettant de financer l'accès à l'immatriculation tourisme.

Les cotisations fédérales (licences) diminuent car le nombre de licenciés baisse. C'est un constat dont il faut tenir compte, et se poser les bonnes questions qui permettront d'enrayer la tendance.

Le budget de la revue *Cyclotourisme* fait apparaître pour la première fois un résultat négatif. Le prix de vente restant raisonnable pour un document de cette qualité, ce n'est donc pas le prix qui est en cause. Il est urgent de trouver des solutions pour au moins équilibrer le budget de la revue. Il y a encore des clubs qui n'ont aucun abonné. À noter que fin juin 2019, le nombre de revues routées s'élève à 15 002 incluant les licenciés, les clubs, les non-licenciés, les Bonnes adresses, etc

La labellisation des Territoires Vélo est toujours en progression : un bon point pour notre image de marque.

Les redevances SF résultent des conventions passées avec les COSFIC qui rémunèrent les services (informatique et communication) fournis par la Fédération.

## ■ LES DÉPENSES

Achats non stockés : dans les petits équipements, on comptabilise principalement l'opération exceptionnelle de la dotation de matériel aux structures pour le déploiement de la nouvelle marque « FFVélo » (banderoles, oriflammes).

### Services extérieurs :

- **sous-traitance licences** : développement programme SSO et PSGI =+ 13 000 euros ;
- **primes d'assurance** : locaux pour 7 450 euros, automission pour 3 300 euros, séjours pour 2 400 euros, véhicule pour 1 450 euros, dommages ouvrages travaux à Aubusson-d'Auvergne pour 10 750 euros ;
- **frais de séminaire** : essentiellement le Symposium de Bourges ;

### Autres services extérieurs :

- **honoraires** : Création & dessins de la revue *Cyclotourisme* pour 74 000 euros, piges sur [cyclotourisme-mag.com](http://cyclotourisme-mag.com) pour 23 500 euros, reportages photos & vidéos pour 21 000 euros. Intervention du professeur Loret : 3 250 euros, avocats 6 200 euros ;
- **annonces & insertions** : concerne nos annonces dans les revues spécialisées dans le tourisme et le VTT et la cartographie IGN pour la Semaine fédérale ;

- **promotions** : tee-shirts et tenues évènement jeunes pour 3 500 euros, Goodies et action de communication pour 8 500 euros, polos bénévoles pour 3 800 euros ;
- **salons & expositions** : comprend les frais de notre présence sur des salons tels que le *Salon des maires et des collectivités locales* et le salon « destinations Nature » ;
- **frais de déplacement** : maintien des coûts ;
- **cotisations** : ce poste représente les droits d'adhésion versés à diverses structures notamment l'UECT pour 6 080 euros, le CNOSF pour 3 500 euros ou encore Atout France pour 2 000 euros ;
- **salaires, traitements et charges sociales** : Le nombre de postes reste stable à 20 ;
- **subventions accordées par l'association** : il s'agit d'une part du reversement de cotisations attribuées aux CoReg et CoDep pour leur fonctionnement et d'autre part des aides sur actions octroyées selon les objectifs fixés par le Comité directeur via les fiches bilans ;
- **comparatif budgétaire** : hors éléments exceptionnels et financiers :
  - > recettes réalisées : 99,59 % du budget prévisionnel ;
  - > dépenses réalisées : 99,25 % du budget prévisionnel.

## ■ CONCLUSIONS

Les actions prévues par le Comité directeur qui avaient pris du retard sont maintenant en partie exécutées. Les travaux et les investissements au Centre nature « Quatre vents » devraient et doivent donner un nouveau souffle de façon à tendre vers un équilibre et voire vers un bénéfice le plus tôt possible.

La baisse du nombre d'adhérents nous oblige à beaucoup de vigilance dans la prise de certaines décisions.

Notre rôle premier est de dynamiser notre Fédération pour donner envie aux non-initiés de rouler avec nous dans nos structures.

La refonte des ristournes et aides financières engagées en 2019 devraient permettre de donner les moyens aux structures de mieux accueillir les nouveaux cyclos.

## ■ AFFECTATION DES RÉSULTATS

Conformément au vote de la dernière assemblée générale de Boulazac, le bénéfice de l'exercice 2017–2018 a été viré au compte « réserves ».

Les comptes présentés sont soumis au quitus de l'assemblée générale.

Le Comité directeur fédéral propose d'affecter au compte « réserves » le boni de l'exercice clos au 30 juin 2019 soit 54 807 euros.

**Tels sont les éléments soumis à l'approbation des groupements sportifs affiliés.  
Le fait pour eux de donner quitus sur le présent rapport financier validera la proposition relative à l'affectation du résultat tel que proposé ci-dessus.**

# COMPTE DE RÉSULTAT AU 30 JUIN 2019

## FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

CHARGES	01/07/18-30/06/19	01/07/17-30/06/18	PRODUITS	01/07/18-30/06/19	01/07/17-30/06/18
<b>ACHATS DE MARCHANDISES</b>	<b>758 658</b>	<b>702 019</b>	<b>VENTES DE MARCHANDISES</b>	<b>786 832</b>	<b>837 914</b>
ACHATS BOUTIQUE	157 971	64 117	VENTES BOUTIQUE	119 789	118 544
ACHATS DE SÉJOURS	600 687	637 903	VENTES DE SÉJOURS	667 042	719 370
<b>VARIATION DE STOCKS DE MARCHANDISES</b>	<b>47 240</b>	<b>30 902</b>			
VARIATION DE STOCKS	-47 240	30 902			
<b>AUTRES ACHATS NON STOCKÉS</b>	<b>102 825</b>	<b>60 401</b>	<b>PRESTATIONS DE SERVICES</b>	<b>5 704 297</b>	<b>5 742 962</b>
GAZ & ÉLECTRICITÉ	9 111	7 668	PETIT BRAQUET / GRAND BRAQUET	2 116 015	2 137 020
FOURNITURES D'ENTRETIEN & BUREAU	12 655	16 265	ASS. A / B / RP	104 575	106 025
EMBALLAGES	2 161	1 481	LICENCES	2 819 242	2 833 051
PETITS ÉQUIPEMENTS	78 899	34 987	COTISATION CLUB	82 476	83 680
<b>SERVICES EXTÉRIEURS</b>	<b>2 500 709</b>	<b>2 464 640</b>	FRAIS DE BORDEREAUX	35	60
SOUS-TRAITANCE LICENCES EXALTO	66 078	56 100	INSCRIPTIONS	19 350	21 963
LOC. IMMOBILIÈRES, MOBILIÈRES, CRÉDIT BAIL	23 577	19 258	PORT FACTURÉ	4 395	5 543
CHARGES DE CO-PROPRIÉTÉ	4 395	10 158	LOCATIONS IMMOBILIÈRES	1 750	1 092
ENTRETIEN & RÉPARATIONS	26 551	20 488	LOCATIONS MOBILIÈRES	49 492	47 098
CONTRAT DE MAINTENANCE INFORMATIQUE	17 035	19 054	VENTES DIVERSES	8 641	7 825
HÉBERGEMENT & MAINTENANCE SITE	51 898	64 528	ABONNEMENTS LICENCIÉS	231 013	247 182
PRIMES D'ASSURANCES	24 559	14 100	ABONNEMENTS AUX CLUBS	69 604	69 227
PETIT BRAQUET / GRAND BRAQUET	2 151 749	2 140 794	ABONNEMENTS NON LICENCIÉS	16 738	15 218
ASSURANCES A / B / RP	98 125	105 875	LABEL TERRITOIRE VÉLO	57 366	42 481
DOCUMENTATIONS & ABONNEMENTS	25 684	8 763	LABEL BASES VTT	35 952	35 645
FRAIS DE SÉMINAIRES	11 059	5 521	PUBLICITÉS ENCAISSÉES	34 601	35 779
<b>AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS</b>	<b>1 163 315</b>	<b>1 137 334</b>	PARTENARIAT	40 833	47 312
INTÉRIEURE & INDEMNITÉS DE STAGE	0	0	LABEL BONNES ADRESSES	12 220	6 763
HONORAIRES & COMMISSIONS	148 184	187 690			
ANNONCES & INSERTIONS	55 845	45 995	<b>AUTRES PRODUITS</b>	<b>238 343</b>	<b>211 085</b>
PROMOTIONS	21 620	14 000	SUBVENTIONS	140 000	132 000
SALONS & EXPOSITIONS	93 168	91 572	ABONDONS DE FRAIS	22 962	17 442
FRAIS D'ORGANISATIONS	103 198	87 252	REDEVANCE SF	43 000	35 833
BOURSES, PRIMES & RÉCOMPENSES	31 168	29 196	REDEVANCE AUTEURS	-	-
CATALOGUES, IMPRIMÉS, PUBLICATIONS	171 948	154 779	AUTRES PRODUITS	32 381	25 809
POURBOIRES, ÉTRENNES, DEUILS	678	366			
PHOTOCOPIES	3 821	4 246	<b>REPRISE DE DOTATIONS</b>	<b>10 434</b>	<b>10 165</b>
TRANSPORT SI/ACHAT & DE FONDS	2 851	1 160	R.A.P. RISQUES D'EXPLOITATION	-	-
FRAIS DE DÉPLACEMENTS	290 393	282 420	R.A.P. STOCK	7 632	4 877
AFFRANCHISSEMENTS & ROUTAGE	186 095	179 318	R.A.P. CLIENTS DOUTEUX	2 803	5 288
TÉLÉPHONE	23 681	28 280			
FRAIS BANCAIRES	13 654	11 986	<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>14 733</b>	<b>14 614</b>
COTISATIONS	17 012	19 073	REMBT I.J.S.S.	-	-
<b>IMPÔTS &amp; TAXES</b>	<b>79 765</b>	<b>78 264</b>	PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES ALLIANZ	-	10 815
TAXE SUR SALAIRES	18 830	18 431	AIDE CONTRATS AIDÉS POLE EMPLOI	14 733	3 799
TAXE D'APPRENTISSAGE	1 459	1 346			
FORMATION CONTINUE	8 370	9 286			
EFFORT DE CONSTRUCTION	2 784	2 852			
COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES	15 430	15 277			
TAXE FONCIÈRE	28 120	27 552			
AUTRES IMPÔTS & TAXES	4 772	3 520			
<b>SALAIRES ET TRAITEMENTS</b>	<b>677 370</b>	<b>662 330</b>			
SALAIRES / CONGÉS PAYÉS / PRIMES	643 337	633 735			
INDEMNITÉS DIVERSES	34 033	28 595			
<b>CHARGES SOCIALES</b>	<b>272 029</b>	<b>277 461</b>			
CHARGES PATRONALES	269 518	275 000			
MÉDECINE DU TRAVAIL	2 511	2 461			
<b>SUBVENTIONS ACCORDÉES</b>	<b>891 031</b>	<b>867 368</b>			
PART DES COTISATIONS & AIDES S/ACTIONS	632 242	716 408			
AIDES AUX PROJETS SPÉCIFIQUES	217 757	112 539			
ACTIONS JEUNES (P.L.J.)	41 032	38 421			
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS</b>	<b>221 912</b>	<b>256 806</b>			
D.A.P. IMMO INCORPORELLES	44 124	61 944			
D.A.P. IMMO CORPORELLES	177 788	194 862			
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>	<b>3 788</b>	<b>5 928</b>			
D.A.P. STOCKS	3 788	3 125			
D.A.P. CLIENTS DOUTEUX	0	2 803			
<b>AUTRES CHARGES</b>	<b>21 306</b>	<b>28 975</b>			
PERTES S/CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	2 553	6 436			
AUTRES CHARGES DE GESTION	17 703	21 586			
REDEVANCES DÉPÔT DE MARQUES	1 050	953			
<b>ÉVÈNEMENTS : SNEJ AUBUSSON</b>	<b>241 350</b>		<b>ÉVÈNEMENTS : RANDONNÉES HANDICAP</b>	<b>190 459</b>	
<b>ÉVÈNEMENTS : TOUR CYCLOTOURISTE 2018</b>	<b>76 124</b>		<b>ÉVÈNEMENTS : TOUR CYCLOTOURISTE 2018</b>	<b>89 547</b>	
<b>ÉVÈNEMENTS : TOUR DE L'HEXAGONE 2017</b>		<b>82 372</b>	<b>ÉVÈNEMENTS : TOUR DE L'HEXAGONE 2017</b>		<b>90 140</b>
<b>CENTRE NATIONAL D'AUBUSSON D'AUVERGNE</b>	<b>341 125</b>	<b>355 859</b>	<b>CENTRE NATIONAL D'AUBUSSON D'AUVERGNE</b>	<b>264 442</b>	<b>302 796</b>
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>7 304 066</b>	<b>7 010 659</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>7 299 087</b>	<b>7 209 675</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>4 979</b>	<b>199 016</b>			
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>1 441</b>	<b>1 714</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>7 557</b>	<b>7 590</b>
CHARGES FINANCIÈRES	-	-	R.A.P. RISQUES FINANCIERS	-	-
INTÉRÊTS DES EMPRUNTS	1 441	1 714	PRODUITS SUR SICAV	-	-
D.A.P. FINANCIÈRES	-	-	PRODUITS FINANCIERS	7 557	7 590
<b>CENTRE NATIONAL D'AUBUSSON D'AUVERGNE</b>	<b>247</b>	<b>201</b>	<b>CENTRE NATIONAL D'AUBUSSON D'AUVERGNE</b>	<b>891</b>	<b>395</b>
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>1 688</b>	<b>1 915</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>8 448</b>	<b>7 985</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>6 761</b>	<b>6 070</b>			
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>15 423</b>	<b>31 397</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>65 673</b>	<b>81 853</b>
CHARGES S/EXO ANTÉRIEURS	600	1 399	PRODUITS EXCEPTIONNELS	45 872	32 259
VNCEA	-	4 812	PRODUITS S/EXO ANTÉRIEURS	100	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 823	25 186	P.C.E.A.C.	2 550	6 950
D.A.P. PROVISIONS EXCEPTIONNELLES	10 000	-	QUOTE PART SUBVENTION	17 151	21 783
<b>CENTRE NATIONAL D'AUBUSSON D'AUVERGNE</b>	<b>1 591</b>	<b>2 871</b>	<b>CENTRE NATIONAL D'AUBUSSON D'AUVERGNE</b>	<b>4 367</b>	<b>40</b>
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>17 014</b>	<b>34 268</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>70 040</b>	<b>81 893</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>53 026</b>	<b>47 625</b>			
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>7 322 767</b>	<b>7 046 842</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>7 377 574</b>	<b>7 299 552</b>

<b>RÉSULTAT FINAL</b>	<b>54 807</b>	<b>252 710</b>
-----------------------	---------------	----------------

# BILAN AU 30 JUIN 2019

## FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

ACTIF	01/07/18 - 30/06/19		30/06/18	PASSIF	30/06/19	30/06/18
	BRUT	AMORT. ET PROVISIONS				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	412 577	352 228	60 349	FONDS ASSOCIATIF	152 449	152 449
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES GITE	8 453	8 453	-	RÉSERVES	2 919 497	2 666 786
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	78 770	-	78 770	AUTRES RÉSERVES	2 919 497	2 666 786
TERRAINS	2 255 227	1 750 801	504 426	TOTAL DES RÉSERVES	54 807	252 710
CONSTRUCTIONS	1 243 075	1 061 307	181 768	RÉSULTAT DE L'EXERCICE		
AGENCEMENT ET INSTALLATIONS TECHNIQUES	512 118	480 374	31 744	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT		
MATÉRIEL DE TRANSPORT / BUREAU / MOBILIERS	640 586	3 292 482	640 586	SUBVENTION CONSEIL RÉGIONAL AUVERGNE	1 236	5 711
IMMOBILISATIONS EN COURS	4 729 777	1 437 295	1 437 295	SUBVENTION CONSEIL GÉNÉRAL PUY DE DOME	206 236	8 450
IMMOB. CORPORELLES	238 484	185 874	52 610	SUBVENTION VILLE DE COUPIERE	62	286
IMMOB. CORPORELLES GITE				SUBVENTION F.N.A.D.T.	247	1 142
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	39 655	-	39 655	SUBVENTION FEDER	185	857
PARTICIPATIONS	6 057	6 057	6 057	SUBVENTION DDJS PUY DE DOME	8 740	10 251
PRÊTS	45 712	45 712	45 712	SUBVENTION CNDS PUY DE DOME	16 208	23 370
CAUTIONS VERSÉES	5 729	5 729	5 729	TOTAL DES SUBVENTIONS	232 914	50 065
IMMOB. FINANCIÈRES						
IMMOB. FINANCIÈRES GITE						
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	5 440 733	3 839 037	1 601 696	TOTAL FONDS PROPRES	3 359 667	3 122 011
STOCKS ET EN-COURS	138 351	27 371	110 980	PROVISIONS	10 000	-
STOCK BOUTIQUE FÉDÉRALE	-	-	-	PROVISIONS POUR RISQUES		
TOTAL STOCKS	138 351	27 371	110 980	PROVISION POUR GROS TRAVAUX		
TOTAL STOCKS GITE	19 884	19 884	19 884	PROVISION POUR REMISE EN ÉTAT	10 000	-
AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS	109 939	-	109 939	TOTAL PROVISIONS	10 000	-
CRÉANCES	103 552	-	103 552	TOTAL PROVISIONS	10 000	-
CRÉANCES CLIENTS	90 196	-	90 196	EMPRUNTS & DETTES FINANCIÈRES	294 606	51 220
FOURNISSEURS DÉBITEURS	279 651	-	279 651	DETTES FOURNISSEURS	86 050	39 454
AUTRES CRÉANCES	39 465	-	39 465	COMPTES FOURNISSEURS	1 464 112	1 412 258
PRODUITS À RECEVOIR	512 865	-	512 865	FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUES	1 550 162	1 451 712
TOTAL CRÉANCES	15 649	-	15 649	TOTAL DETTES FOURNISSEURS GITE	6 090	13 470
TOTAL CRÉANCES GITE				DETTES FISCALES ET SOCIALES		
PLACEMENTS	4 058 954	-	4 058 954	ÉTAT, IMPÔTS & TVA DUS	39 443	30 840
PLACEMENTS GITE	150 960	-	150 960	PERSONNEL, CP & INDEMNITÉS DUES	83 959	93 661
DISPONIBILITÉS	4 671	-	4 671	ORGANISMES, CHARGES SOCIALES DUES	80 409	86 033
CAISSE	-	-	-	TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES	203 812	210 533
CHEQUES À ENCAISSER	571 993	-	571 993	TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES GITE	78 944	79 037
COMPTE COURANT BNP / SG / BANQUE POSTALE	4 297	-	4 297	AUTRES DETTES	124 357	126 475
INTÉRÊTS À RECEVOIR	580 961	-	580 961	AUTRES DETTES GITE	27 223	24 630
TOTAL DES DISPONIBILITÉS	51 430	-	51 430	AVANCES ET ACOMPTES RECUS	359 743	315 956
TOTAL DES DISPONIBILITÉS GITE				AVANCES ET ACOMPTES RECUS GITE	-	-
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	390 043	-	390 043	PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 594 203	1 690 016
CHARGES D'AVANCE	390 043	-	390 043			
TOTAL CHARGES D'AVANCE	5 447	-	5 447	TOTAL DETTES	4 239 139	7 085 060
TOTAL CHARGES D'AVANCE GITE				TOTAL GÉNÉRAL	7 608 806	7 085 060
TOTAL ACTIF CIRCUANT	6 034 482	27 371	6 007 111			
TOTAL GÉNÉRAL	11 475 214	3 866 408	7 608 806			

# CENTRE NATURE « QUATRE VENTS » - DÉTAIL DE L'ACTIVITÉ

DÉPENSES	01/07/18 30/06/19	01/07/17 30/06/18	RECETTES	01/07/18 30/06/19	01/07/17 30/06/18
<b>ACHATS MARCHANDISES ET MATIÈRES PREMIÈRES</b>	<b>93 922</b>	<b>102 009</b>	<b>VENTES DE MARCHANDISES &amp; SERVICES</b>	<b>259 300</b>	<b>292 335</b>
BOISSONS NON ALCOOLISÉES	1 977	647	VENTES BOUTIQUE	948	890
BOISSONS ALCOOLISÉES	8 283	6 805	VENTES DE VÉLOS/GPS	5 833	1 917
AUTRES ACHATS DIVERS	22	-	VENTES BOUTIQUE LIVRES	406	302
ACHAT BOUTIQUE	66	1 113	VENTES PHOTOCOPIES	236	158
ACHAT VÉLOS/GPS POUR REVENTE	4 484	1 500			
VARIATION STOCK	536	1 385	VENTES NUITÉES	17 417	6 776
DENRÉES PÉRISSABLES	40 563	40 981	VENTES FORFAITS	135 094	179 614
FIOWL	4 482	5 101	VENTES REPAS MENU RANDONNEURS	33 772	32 695
PRODUITS D'ENTRETIEN	2 153	2 357	VENTES VIN SUR MENU RANDONNEURS	4 660	7 568
FOURNITURES ATELIER VÉLO	20	200	VENTES PETITS DÉJEÛNERS	5 150	3 042
FOURNITURES DE BUREAU	744	1 318	VENTES REPAS RESTAURANT	7 193	2 080
PRESTATAIRES EXTÉRIEURS	8 158	21 606	VENTES ALCOOLS RESTAURANT	989	916
EAU	1 898	1 600	VENTES BAR ALCOOL	9 275	8 101
ÉLECTRICITÉ	12 993	9 878	VENTES BAR A EMPORTER	2 141	125
BOUTEILLES DE GAZ	1 335	1 425	VENTES BAR SODAS	3 534	2 008
CARBURANT	1 047	1 184	LOCATION DE V.T.T.	5 503	4 052
HABILLEMENT ET LINGE	292	457	LOCATION DE SALLES	21	263
CONSOMMABLES ATELIER GÉNÉRAL	820	1 282	VENTES CAMPING	5 838	5 441
CONSOMMABLES ATELIER VTT	75	152	COMMISSION SUR DÉPÔT VENTE	300	319
CONSOMMABLES BASE VTT	59	572			
DROGUERIE ALIMENT. (Consommables)	1 060	1 259	PRODUITS D'ANNULATION	1 312	69
DROGUERIE HEBERGÉ (Consommables)	421	167	INDEMNITÉS KM		314
PETITS MATÉRIELS ET EQUI. DIVERS	671	914	VENTES ACTIVITÉS/ANIMATION/ENCADREMENTS	14 312	16 121
PETITS MATÉRIELS ET EQUI. CUISINE	805	416	VENTES PRESTATIONS EXTÉRIEURES	6 473	21 606
PETITS MATÉRIELS ET EQUI. HEBERGÉ	52	407	MARGE SUR PRESTATIONS EXTÉRIEURES	221	568
PETITS MATÉRIELS ET EQUI. VÉLO	253	1 533	REMISES ACCORDÉES AUX CLIENTS	1 329	2 608
PETITS MATÉRIELS ET EQUI. BASE VTT	19	71			
PETITS MATÉRIELS ET EQUI. BAR	38	35			
PETITS MATÉRIELS ET EQUI. RECEPTION	616				
PETITS MATÉRIELS ET EQUI. CAMPING	404	15			
PETITS MATÉRIELS ET EQUI. ATELIER	381	61			
PETITS MATÉRIELS ET EQUI. ANIMATION	214	259			
FRAIS ACCESSOIRES D'ACHAT	56	79			
<b>AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>	<b>19 959</b>	<b>21 367</b>	<b>AUTRES PRODUITS</b>	<b>5 141</b>	<b>10 461</b>
LOCATION DE BIENS MEUBLES	1 059	1 064	SUBVENTION D'EXPLOITATION		2 800
ENTRETIEN S/BIENS IMMEUBLES	2 031	3 651	AVANTAGES EN NATURES	1 540	1 286
ENTRETIEN S/BIENS MEUBLES	2 574	1 984	TRANSFERT DE CHARGES - REMBT ASSURANCES		
ENTRETIEN VÉLOS	196	512			
ENTRETIEN BASE VTT	306	28			
MAINTENANCE & CONTRÔLE OBLIGATOIRES	5 214	6 115	RACHAT DENRÉES PÉRISSABLES	1 369	1 508
RÉPARATIONS FACTURÉES AUX CLIENTS	-	-	RACHAT FOURNITURES DE BUREAU	9	2
ASSURANCE MULTIRISQUES	3 226	3 127	RACHAT DIVERS	1 058	376
ASSURANCE VÉHICULES	1 407	1 363	RACHAT PETITS ÉQUIPEMENTS	2	-
ABONNEMENTS & COTISATIONS	531	435	RACHAT ARTICLES CAVE	1 153	-
FRAIS D'ANIMATION	856	809	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	11	135
FRAIS DE FORMATION	-	-	AIDE À L'EMPLOI		4 355
ANNONCES & INSERTIONS	909	485	INDEMNITÉS SÉCURITÉ SOCIALE		-
DONS, POURBOIRES, ÉTRENNES	30	30	REPRISE SUR PROVISION D'EXPLOITATION		-
FRAIS DE DÉPLACEMENTS	378	253			
TÉLÉPHONE	894	903			
FRAIS POSTAUX	283	465			
FRAIS BANCAIRES	65	88			
COTISATIONS	-	57			
<b>IMPÔTS &amp; TAXES</b>	<b>6 403</b>	<b>5 922</b>			
FORMATION CONTINUE	2 300	2 066			
TAXE D'APPRENTISSAGE	1 009	1 006			
COTISATION FONCIÈRE	843	815			
AUTRES IMPÔTS & TAXES	2 251	2 035			
<b>SALAIRES &amp; CHARGES</b>	<b>204 428</b>	<b>211 708</b>			
SALAIRES	137 705	135 678			
CONGÉS PAYÉS	1 377	2 726			
PRIME 13ÈME MOIS	7 400	4 740			
PRIMES DIVERSES	1 090	2 202			
INDEMNITÉS OU PRIMES NON SOUMISES	2 450	1 700			
SÉCURITÉ SOCIALE	37 610	46 823			
MUTUELLE VERSPIEREN	2 652	2 222			
PRÉVOYANCE CHORUM	944	1 040			
RETRAITE COMPLÉM. & SUPPLÉM.	13 222	14 518			
CH. SOCIALES S/CP & 13È MOIS	553	637			
MÉDECINE DU TRAVAIL & PHARMACIE	531	694			
<b>AUTRES CHARGES</b>	<b>16 412</b>	<b>14 852</b>			
AUTRES CHARGES DE GESTION	10	1			
D.A.P. IMMO INCORP.	-	-			
D.A.P. IMMO CORPORELLES	16 402	14 852			
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>341 125</b>	<b>355 859</b>	<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>264 442</b>	<b>302 796</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>247</b>	<b>201</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>891</b>	<b>395</b>
CHARGES FINANCIÈRES SUR CB	247	201	PRODUITS FINANCIERS	891	395
<b>TOTAL CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>247</b>	<b>201</b>	<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>891</b>	<b>395</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>1 591</b>	<b>2 871</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>4 366</b>	<b>40</b>
VNCEAC	-	55	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 559	40
CHARGES S/EXERCICE ANTÉRIEURS	-	-	PRODUITS S/EXERCICE ANTÉRIEURS	1 808	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 591	500			
DOTATION CHARGES EXCEPTIONNELLE	-	2 316			
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>1 591</b>	<b>2 871</b>	<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>4 366</b>	<b>40</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>342 963</b>	<b>358 931</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>269 699</b>	<b>303 230</b>
<b>Résultat de l'activité du centre</b>				<b>- 73 264</b>	<b>- 55 700</b>

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS AU 30 JUIN 2019

Aux Adhérents,

## 1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération française de cyclotourisme relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

## 2. FONDEMENT DE L'OPINION

### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes, relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

## 3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L 823-9 et R 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 4. VÉRIFICATION DU RAPPORT DE GESTION DU COMITÉ DIRECTEUR ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX ADHÉRENTS

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral du Comité Directeur et dans les autres documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

## 5. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité directeur.

## 6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'Annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.



**Marc LUCCIONI**  
Associé

Fait à Paris, le 16 octobre 2019

**A4 Partners**  
Membre de Crowe Global  
Commissaire aux Comptes

# RAPPORT DES CENSEURS AUX COMPTES

## ■ EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2018 AU 30 JUIN 2019

En exécution du mandat qui nous a été confié à l'Assemblée Générale de la Fédération de Boulazac 2018 et conformément au règlement intérieur article 29, nous, Annie Lacroix et Bernard Aussillou, censeurs aux comptes, avons procédé le 25 septembre 2019 à l'examen des comptes de l'exercice 2018/2019 clos au 30 juin 2019.

Étaient également présents : Monsieur Jean-Marie Brousse, trésorier général, Madame Stéphanie Calluud, comptable salariée et Monsieur Nicolas Leroy, Directeur du Siège fédéral.

Nous avons préalablement reçu les comptes de résultat, les comparatifs budgétaires, le bilan, les états financiers du centre national de Cyclotourisme des Quatre vents, le bilan des utilisations de crédits affectés aux commissions, les balances et états financiers de l'association. Ce qui nous a permis un contrôle en toute transparence et en toute confiance.

Nous avons obtenu les réponses aux questions posées et les échanges ont été constructifs.

## ■ COMPTE DE RÉSULTAT

Le résultat de l'exercice fait apparaître un bénéfice de 54 807 euros.

Les crédits affectés aux commissions ont été utilisés globalement. À noter un fort dépassement pour le poste communication institutionnelle et externe de l'ordre de 70 000 euros dont dotation de matériel aux structures pour 51 000 euros et réunions interzone pour 15 000 euros, opération exceptionnelle due au déploiement de la nouvelle marque, votée en Comité directeur en septembre 2018.

Nous notons une hausse sensible du stock boutique, alors que les ventes n'ont pas augmenté. Ceci est dû à une commande conséquente de la nouvelle collection de vêtements fédéraux pour faire face à la sortie du nouveau catalogue début juillet dont la mise en ligne est prévue d'ici la fin de l'année.

La vente de séjours est à l'équilibre avec une marge de fonctionnement de 10 % respectée.

Le tour cyclo 2018 est bénéficiaire de 9 000 euros avec un impact de 5 % de frais de fonctionnement répercutés, pour une participation de 35 cyclos.

Concernant la revue fédérale, le déficit s'accroît à - 22 884 euros, malgré la hausse du prix d'abonnement (et cela sans comptabiliser les heures de bénévolat !).

L'investissement fédéral auprès des jeunes reste stable soit 14,81 euros par jeune.

La Semaine nationale des jeunes, organisée par la Fédération fait apparaître un déficit de 50 000 euros dont 20 000 euros pris en charge annuellement par la commission, la perte exceptionnelle de 30 000 euros a été validée en Comité Directeur.

## ■ CENTRE D'AUBUSSON « LES QUATRE VENTS » :

Les investissements prévus ont été réalisés pour une somme de 967 000 euros (devis signés),

L'année 2018/2019 aura été moins bonne qu'espérée avec une baisse du chiffre d'affaires de 33 000 euros d'où un résultat négatif de 73 000 euros pour 50 000 euros provisionnés.

Une baisse des tarifs pour les licenciés a été décidée, ainsi qu'une simplification des tarifs.

Une plaquette présentant le nouveau Centre des 4 vents a été éditée, suite aux investissements réalisés.

Nous réitérons notre demande d'étude approfondie des capacités commerciales du Centre des 4 vents, ainsi qu'un budget prévisionnel.

## ■ BILAN

Le résultat 2018 a été affecté aux réserves, conformément à la décision prise à l'Assemblée Générale 2018, ce qui porte le total des fonds propres de la Fédération à 3 359 667 euros.

Comme chaque année, nous constatons des montants de charges et produits constatés d'avance dus au décalage de l'arrêté des comptes et de l'année de fonctionnement de la FFCT, ces chiffres n'appellent aucune remarque.


Le résultat de l'exercice + les dotations aux amortissements représentent une capacité d'autofinancement de 276 000 euros, ce qui est rassurant.


## ■ CONCLUSION

Le bilan et le compte de résultats tels qu'ils sont soumis à l'Assemblée Générale, représentent sincèrement et régulièrement la situation financière de la F.F.C.T. au 30 juin 2019 et le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date.

Un grand merci à Stéphanie Calluud pour la qualité du travail fourni, et pour sa disponibilité.

Nous remercions également Jean-Marie Brousse pour ses explications et les réponses données en toute transparence.

Annie LACROIX  


Bernard AUSSILLOU  




# PROJET DE BUDGET DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2020 AU 30 JUIN 2021

Ce budget est établi en fonction des éléments connus au 20 Septembre 2019.

En respect des textes régissant les associations ce budget est présenté en équilibre pour un montant de 7 294 400 euros.

Il est basé sur un maintien des cotisations licences 2021 au tarif de 2020.

Par mesure de prudence nous tenons compte d'une baisse des effectifs de 1 %.

Il prend en compte la manifestation exceptionnelle : Toutes à vélo – Toulouse 2020 en septembre 2020.

## ■ RECETTES

- **Vente boutique** : maintien d'une marge moyenne de 20 %.
- **Vente séjours** : maintien de la marge habituelle.
- **Licences** : calculées sur l'effectif au 30 juin 2019 avec une baisse de 1 %.
- **Cotisations club** : basé sur une baisse minime du nombre de clubs.
- **Revue Cyclotourisme** : nous tenons compte d'une baisse d'abonnements.
- **Label Bases VTT et label Territoires Vélo** : c'est la cotisation attendue de 75 Bases VTT et 40 Territoires Vélo.
- **Subvention du ministère des Sports** : nous comptons sur un maintien de la subvention.
- **Semaine fédérale** : les redevances sont fixées par la signature d'une convention entre les organisateurs (COSFIC) et la Fédération.
- **Autres produits** : notamment la participation des structures aux frais d'agrément Tourisme.
- **Produits financiers** : il s'agit des intérêts versés par nos placements.

## ■ DÉPENSES

- **Petits équipements** : maintien des coûts.
- **Sous-traitance licences** : maintien des coûts.
- **Hébergement et maintenance Internet** : les évolutions technologiques font que cette ligne est en constante évolution si on veut maintenir un service de qualité.
- **Honoraires** : Maintien des coûts.
- **Annonces et Insertions** : maintien du budget pour assurer la communication en externe.
- **Salons et Expositions** : participation aux habituels salons.
- **Frais de séminaires** : formation, sécurité et transition numérique.
- **Salaires et charges sociales** : pas de modifications prévues.
- **Aides à l'ensemble des structures** : pas de modifications prévues :
  - > **CoReg & CoDep** : ristourne sur les cotisations perçues 10 % aux CoDep et 11 % aux CoReg.
  - > **Aides aux clubs, CoDep & CoReg sur objectifs** : enveloppe de 320 000 euros maintenue.
- **Amortissements** : amortissement complémentaire suite aux travaux  
850 000 / 20 ans = + 42 500 et 125 000 / 10 ans = + 12 500

**Ce projet de budget est soumis à l'approbation des groupements sportifs affiliés.**

# PROJET DE BUDGET : 1<sup>ER</sup> JUILLET 2020 AU 30 JUIN 2021

	BUDGET 20/21		BUDGET 20/21
<b>ACHATS DE PRODUITS FINIS</b>	<b>740 000,00</b>	<b>VENTES DE PRODUITS FINIS</b>	<b>825 000,00</b>
ACHATS BOUTIQUE ET VARIATION DE STOCKS	170 000,00	VENTES BOUTIQUE	200 000,00
ORGANISATIONS DE SEJOURS	550 000,00	INSCRIPTIONS AUX SEJOURS	600 000,00
AUTRES ACHATS POUR REVENTE	20 000,00	AUTRES VENTES	25 000,00
<b>AUTRES ACHATS NON STOCKÉS</b>	<b>67 200,00</b>		
ELECTRICITE & GAZ	10 000,00	<b>PRESTATIONS DE SERVICES</b>	<b>5 664 200,00</b>
FOURNITURES D'ENTRETIEN	8 000,00	ASSURANCES LICENCIÉS	2 130 000,00
FOURNITURES DE BUREAU	8 000,00	ASSURANCES CLUBS	110 000,00
EMBALLAGES	3 000,00	LICENCES	2 790 000,00
PETITS EQUIPEMENTS	38 200,00	COTISATION CLUB	80 000,00
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>2 494 000,00</b>	INSCRIPTIONS	20 000,00
SOUS-TRAITANCE LICENCES	65 000,00	PORT FACTURÉ	6 000,00
CREDIT BAIL COPIEURS	5 000,00	LOCATIONS IMMOBILIÈRES	1 200,00
LOCATIONS IMMOBILIERES	15 000,00	LOCATIONS MOBILIÈRES (Sanitaires & Containers)	46 700,00
LOCATIONS MOBILIERES	5 000,00	VENTES DIVERSES	4 000,00
CHARGES DE CO-PROPRIETE	8 000,00	ABONNEMENTS LICENCIÉS	230 000,00
ENTRETIEN ET REPARATIONS S/IMMEUBLE	20 000,00	ABONNEMENTS AUX CLUBS	70 000,00
ENTRETIEN ET REPARATIONS S/MEUBLE	1 000,00	ABONNEMENTS NON LICENCIÉS	15 000,00
MAINTENANCE INFORMATIQUE	17 000,00	LABEL BASE D'ACTIVITÉ V.T.T.	37 500,00
HEBERGEMENT ET MAINTENANCE SITE INTERNET	50 000,00	LABEL TERRITOIRE VÉLO	58 000,00
PRIMES D'ASSURANCES	15 000,00	PUBLICITÉ REVUE & SITE INTERNET	35 000,00
ASSURANCES LICENCIÉS	2 160 000,00	PARTENARIAT	20 800,00
ASSURANCES CLUBS	110 000,00	COTISATION BONNES ADRESSES VELO EN France	10 000,00
DOCUMENTATIONS/ABONNEMENTS	18 000,00		
FRAIS DE SEMINAIRES	5 000,00		
<b>MANIFESTATIONS EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>TOUR CYCLOTOURISTE 2020</b>	<b>86 000,00</b>	<b>TOUR CYCLOTOURISTE 2020</b>	<b>92 000,00</b>
<b>TOUTES A TOULOUSE 2020</b>	<b>232 200,00</b>	<b>TOUTES A TOULOUSE 2020</b>	<b>232 200,00</b>
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>1 166 000,00</b>	<b>AUTRES PRODUITS</b>	<b>188 000,00</b>
HONORAIRES (dont maquette "Cyclotourisme")	167 500,00	SUBVENTIONS	120 000,00
ANNONCES ET INSERTIONS	40 000,00	ABONNONS DE FRAIS	20 000,00
PROMOTIONS	35 000,00	REDEVANCE COSFIC PART INFORMATIQUE	18 000,00
SALONS ET EXPOSITIONS	100 000,00	REDEVANCE COSFIC PART COMMUNICATION	25 000,00
FRAIS D'ORGANISATION (Stages, org. Jeunes, ...)	91 000,00	AUTRES PRODUITS	5 000,00
BOURSES ET PRIMES	14 000,00		
RECOMPENSES	18 000,00	<b>REPRISE DE DOTATIONS</b>	<b>0,00</b>
CATALOGUES ET IMPRIMES	50 500,00	REP. DES PROV. POUR RISQUES	25 000,00
PUBLICATIONS (Impression "Cyclotourisme")	111 000,00	REP. PROV. STOCK	0,00
POURBOIRES, ETRENNES	1 000,00	REP. PROV. CLIENTS DOUTEUX	0,00
PHOTOCOPIES	3 500,00		
TRANSPORT DE FONDS	1 000,00	<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATIONS</b>	<b>0,00</b>
FRAIS DE DEPLACEMENT	290 000,00	AVANTAGES EN NATURE	0,00
AFFRANCHISSEMENTS	160 000,00	AIDE POLE EMPLOI	0,00
FRAIS DE ROUTAGE	29 000,00	PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES	0,00
TELEPHONE	25 000,00		
FRAIS BANCAIRES	13 000,00		
COTISATIONS	13 000,00		
FRAIS SUR CHEQUES DE JEUNERS	3 500,00		
<b>IMPOTS &amp; TAXES</b>	<b>83 000,00</b>		
TAXE SUR SALAIRES	20 000,00		
TAXE D'APPRENTISSAGE	1 500,00		
FORMATION CONTINUE	8 500,00		
EFFORT DE CONSTRUCTION	3 000,00		
COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES	17 000,00		
TAXE FONCIERE	28 500,00		
AUTRES IMPOTS ET TAXES	4 500,00		
<b>SALAIRES &amp; CHARGES</b>	<b>961 500,00</b>		
SALAIRES	600 000,00		
CONGES PAYES	5 000,00		
13EME MOIS	47 500,00		
CHEQUES DE JEUNERS	23 000,00		
INDEMNITES DE TRANSPORT	8 500,00		
CHARGES S/SALAIRES	275 000,00		
MEDECINE DU TRAVAIL	2 500,00		
<b>SUBVENTIONS ACCORDÉES</b>	<b>935 000,00</b>		
PART DES COTISATIONS COREGS/CODEPS	595 000,00		
AIDES SUR BILAN D'ACTIVITÉ COREGS/CODEPS/CLUBS	320 000,00		
SOUTIEN ORGANISATEUR SNEJ	20 000,00		
<b>AUTRES CHARGES</b>	<b>18 000,00</b>		
PERTES S/CREANCES IRRECOURVABLES	18 000,00		
CHARGES DIV. DE GESTION COURANTE	0,00		
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS</b>	<b>188 500,00</b>		
D.A.P. IMMO INCORPORELLES	8 500,00		
D.A.P. IMMO CORPORELLES	180 000,00		
<b>CENTRE NATIONAL DE CYCLOTOURISME D'AUBUSSON</b>			
<b>COUT D'EXPLOITATION</b>	<b>320 000,00</b>	<b>CHIFFRES D'AFFAIRES</b>	<b>270 000,00</b>
	<b>7 291 400,00</b>		<b>7 271 400,00</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>3 000,00</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>8 000,00</b>
INTERETS DES EMPRUNTS	3 000,00	ESCOMPTE OBTENUES	0,00
CHARGES FINANCIERES	0,00	PRODUITS SUR SICAV	8 000,00
D.A.P. FINANCIERES	0,00	PRODUITS FINANCIERS	0,00
	<b>3 000,00</b>		<b>8 000,00</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>0,00</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>15 000,00</b>
CH. EXCEPT. S/OPE GESTION	0,00	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00
VNCEA	0,00	P.C.E.A.C.	15 000,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	QUOTE PART SUBVENTION	0,00
	<b>0,00</b>		<b>15 000,00</b>
	<b>7 294 400,00</b>		<b>7 294 400,00</b>

# EFFECTIFS 2019

# EFFECTIFS DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2019 AU 30 SEPTEMBRE 2019

	NOMBRE DE CLUBS	LICENCIES CLUBS	MEMBRES INDIVIDUELS	FEMININES CLUBS (%)	FEMININES MI (%)	MOINS DE 25 ANS CLUBS (%)	ABONNEMENT REVUE CLUBS (%)
Auvergne-Rhône-Alpes	389 (-10)	17 579 (-126)	522 (+9)	3751 21,34%	122 23,37 %	1910 10,87 %	1313 7,47 %
Bourgogne-Franche-Comté	127 (-4)	4 378 (-35)	168 (+36)	954 21,79%	33 19,64 %	228 5,21 %	431 9,84 %
Bretagne	254 (-9)	10 817 (-212)	298 (+79)	1 695 15,67%	49 16,44 %	768 7,10 %	646 5,97 %
Centre-Val de Loire	153 (0)	5 511 (-52)	146 (-5)	1 115 20,23%	37 25,34 %	158 2,87 %	677 12,28 %
Corse	2 (0)	79 (+20)	1 (+1)	22 27,85%	0 0,00 %	21 26,58 %	6 7,59 %
Grand Est	242 (-6)	8 230 (-266)	233 (+15)	1 573 19,11 %	53 22,75 %	1 295 15,74 %	711 8,64 %
Hauts-de-France	209 (-13)	6 598 (-82)	241 (+48)	1 005 15,23 %	43 17,84 %	595 9,02 %	481 7,29 %
Île-de-France	299 (-5)	11 149 (-73)	556 (+126)	1 686 15,12 %	96 17,27 %	924 8,29 %	1 115 10,00 %
Normandie	152 (0)	6 156 (+11)	185 (+11)	1 097 17,82 %	41 22,16 %	502 8,15 %	525 8,53 %
Nouvelle-Aquitaine	338 (-6)	11 897 (-231)	326 (+30)	1 822 15,31 %	64 19,63 %	728 6,12 %	856 7,20 %
Occitanie	309 (+1)	11 445 (+195)	300 (-4)	1 666 14,56 %	53 17,67 %	492 4,30 %	886 7,74 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	184 (-7)	6 777 (-39)	252 (+20)	942 13,90 %	49 19,44 %	1 079 15,92 %	342 5,05 %
Pays de la Loire	203 (-5)	10 557 (-40)	269 (+79)	1 666 15,78 %	57 21,19 %	583 5,52 %	718 6,80 %
Outre-Mer	11 (0)	223 (+8)	9 (+2)	41 18,39 %	2 22,22 %	8 3,59 %	8 3,59 %
Étrangers	0 (0)	0 (0)	59 (+1)	0 0,00 %	13 22,03 %	0 0,00 %	0 0,00 %
<b>Total / moyenne</b>	<b>2 872 (-22)</b>	<b>111 396 (-922)</b>	<b>3 565 (+448)</b>	<b>19 035 17,09 %</b>	<b>712 19,97 %</b>	<b>9 291 8,34 %</b>	<b>8 715 7,82 %</b>

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

samedi 7 décembre 2019

---

RÉSOLUTION SOUMISE AUX VOTES

# RÉSOLUTIONS – ANGERS 2019

## A - DANS LE CADRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

L'assemblée générale ordinaire accepte la résolution 1 portant sur la transition numérique au sein de la Fédération.

Vous trouverez ci-dessous l'argumentaire en « italique ».

### ■ RÉSOLUTION 1

#### **Argumentaire : Proposition d'évolution de la gestion numérique de la Fédération**

Comme toutes les fédérations, la Fédération française de cyclotourisme se préoccupe de son avenir numérique à l'horizon des Jeux olympiques de Paris 2024 et au-delà. Nous savons en effet que toutes les composantes du mouvement sportif devront être opérationnelles au plan digital dans un environnement très concurrentiel. À défaut, le risque serait de disparaître du paysage sportif local, départemental, régional et national.

Consciente de cette échéance, notre assemblée générale 2018 a souhaité engager une stratégie digitale dans le prolongement de notre symposium numérique de Bourges (octobre 2018) qui a permis de mettre en évidence les perspectives possibles dans ce domaine.

Aujourd'hui, après un important travail de préparation réalisé en 2019 par le groupe de travail « Transition numérique », nous sommes prêts à nous engager dans la phase opérationnelle du programme fédéral de transition numérique. Par contre, nous savons que ce sera un travail collectif. Pour réussir nous aurons besoin de tous nos clubs et de nos adhérents. À cet effet, un processus de déploiement digital du national au local sera établi suite aux souhaits que formuleront les 4 groupes de volontaires identifiés (licenciés, dirigeants bénévoles, éducateurs, administratifs) pour favoriser et surtout faciliter tous les services utiles à la pratique du cyclotourisme sous toutes ses formes.

Conscients que cela va nécessiter une information élargie et une formation soutenue auprès des structures afin d'obtenir la plus grande adhésion, nous avons besoin de votre soutien et de savoir si vous êtes prêts à vous engager et à vous mobiliser avec votre Comité Directeur.

Le Comité directeur et le groupe de « Transition numérique » vous proposent la résolution suivante :

- Conscients de l'importance que va prendre le digital dans les années à venir dans notre société.
- Conscients que le développement futur de nos activités, de nos clubs, de nos structures et de notre fédération doit se faire avec le numérique.
- Conscients que la promotion élargie du cyclotourisme ne peut se faire que par l'utilisation d'applications numériques adaptées à nos besoins.

**Donnez-vous votre accord afin que tout soit mis en œuvre pour permettre, sans précipitation et en vous en donnant tous les moyens, ce passage au numérique à l'horizon 2024 ?**







**BULLETIN FÉDÉRAL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME - N° 151 BIS**

Représentant légal - Directeur de la publication : Martine CANO  
Rédacteur en chef : Christian PROPONET  
Dépôt légal 4<sup>e</sup> trimestre 2019 - ISSN 1634-5290